

## Dialogue de sourds

*Les étudiants en médecine crient leur  
détermination face à un gouvernement  
qui campe sur ses positions*



Lutte contre la traite  
des êtres humains  
*Les avancées du Maroc  
mises en avant à Tunis*

L'ONU Femmes salue  
l'engagement du Maroc en  
matière de promotion  
de l'égalité des sexes



## L'ancien ambassadeur mauritanien au Maroc décoré du Wissam Alaouite de l'ordre de Commandeur

L'ancien ambassadeur de la République islamique de Mauritanie au Maroc, Mohamed Ould Hanani a été décoré du Wissam Alaouite de l'ordre de Commandeur, qui lui a été décerné par Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Cette haute distinction Royale a été remise à M. Ould Hanani par l'ambassadeur du Royaume en Mauritanie, Hamid Chabar, lors d'une cérémonie organisée vendredi à la résidence du Maroc à Nouakchott.

A cette occasion, M. Chabar a souligné que cette haute distinction royale est un signe de reconnaissance et d'appréciation pour le travail accompli par M. Hanani au cours de sa mission diplomatique réussie dans le Royaume. Et de saluer la qualité des relations bilatérales multidimensionnelles liant le Maroc et la Mauritanie qui reposent sur le respect mutuel et une coopération sérieuse et fructueuse, sous la conduite éclairée des dirigeants des deux pays, Sa Majesté le Roi Mohammed VI et le Président mauritanien Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani aspirant à un partenariat stratégique bénéfique aux peuples marocain et mauritanien.

De son côté, M. Ould Hanani a exprimé ses vifs remerciements et sa profonde gratitude à SM le Roi Mohammed VI, pour cette haute dis-



inction que le Souverain a bien voulu lui accorder, rappelant que sa mission à la tête de la représentation diplomatique au Maroc s'est articulée autour du renforcement des relations bilatérales sur les différents volets politique, écono-

mique, social et culturel.

Et d'ajouter que sa mission en tant qu'ambassadeur de Mauritanie au Maroc s'est déroulée dans les meilleures conditions grâce au soutien et la disponibilité des autorités marocaines, notant que les relations

maroco-mauritaniennes sont promises à un bel avenir, tel que voulu par les dirigeants des deux pays. La remise de cette haute distinction royale à l'ancien ambassadeur mauritanien à Rabat s'est déroulée en présence de plusieurs personnalités.

## Omar Hilale expose à New York les axes stratégiques de la Déclaration ministérielle de Rabat sur les pays à revenu intermédiaire



L'ambassadeur représentant permanent du Maroc auprès de l'ONU, Omar Hilale, a décliné, à New York, les principaux axes de la Déclaration ministérielle de Rabat sur les pays à revenu intermédiaire (PRI) adoptée à l'issue de la Conférence internationale de haut niveau sur les PRI, qui s'est tenue les 5 et 6 février dernier dans la capitale du Royaume.

Cette présentation a eu lieu jeudi au

siège des Nations Unies en présence des ambassadeurs des États membres, des partenaires, et des représentants de plusieurs agences onusiennes, notamment le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED).

A cette occasion, ces participants ont remercié et félicité le Royaume pour la vision stratégique qu'il a tracée pour les PRI à l'échelle des Nations Unies et vis-à-vis des institutions financières internationales. L'ambassadeur Hilale a souligné qu'à l'initiative de M. Nasser Bourita, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, conjointement avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et le PNUD, cette conférence, placée sous le thème "Solutions aux défis du développement des pays à revenu intermédiaire dans un monde en mutation", a atteint ses objectifs.

Il a expliqué que le Maroc a réussi à rassembler les PRI d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine et à engager une réflexion collective sur des solutions concrètes orientées vers l'action afin de réorganiser la coopération au développe-

ment avec et entre tous les pays à revenu intermédiaire.

En deuxième lieu, la conférence a permis de repenser les cadres de coopération aux niveaux national, régional et international pour soutenir les PRI, a relevé M. Hilale, notant que ce conclave a également réussi à favoriser l'émergence d'un nouveau narratif "fort et positif" afin de réorganiser la coopération au développement avec les PRI en vue de répondre à leurs attentes et besoins, ainsi qu'aux défis auxquels ils font face. En outre, le diplomate a fait observer que la Déclaration de Rabat qui a sanctionné les travaux de la Conférence a plaidé pour un changement de paradigme en matière de coopération internationale au service du développement durable, en invitant les entités, fonds et programmes des Nations Unies à développer davantage des stratégies spécifiques pour engager et fournir un soutien personnalisé aux pays à revenu intermédiaire.

Cette Déclaration soutient également la proposition du Secrétaire général des Nations Unies visant à établir un groupe d'experts de haut niveau pour faire progresser la sélection d'indicateurs multidimensionnels qui complètent ou vont au-delà du PIB, a poursuivi M. Hilale. En vertu de cette Déclaration, il a été aussi décidé d'œuvrer à l'élaboration d'un Plan

d'action stratégique pour les PRI au titre de la période 2025-2030 et de promouvoir le dialogue, la coordination et la coopération afin de défendre et de faire entendre les intérêts des PRI.

La participation active de plusieurs pays et du système onusien lors de ce briefing démontre le grand intérêt pour l'initiative marocaine ainsi que pour son résultat: la Déclaration ministérielle de Rabat qui est désormais un document officiel de l'Assemblée générale pour la session courante. Les participants ont hautement salué l'engagement du Royaume et les efforts déployés par la diplomatie marocaine pour mettre en avant les priorités des PRI à l'échelle internationale.

La Conférence ministérielle de haut niveau sur les PRI était intervenue dans le cadre de la présidence du Royaume du Maroc du Groupe des Pays aux vues similaires soutenant les PRI dans le cadre des Nations Unies, qu'il assure depuis 2023 et dans la continuité de son plaidoyer en faveur des intérêts des pays en développement, en droite ligne de la vision clairvoyante de Sa Majesté le Roi Mohammed VI en faveur d'un multilatéralisme agissant et solidaire. Le Royaume continuera à présider ce groupe durant l'année 2024.

# Dialogue de sourds

*Les étudiants en médecine crient leur détermination face à un gouvernement qui campe sur ses positions*



Les étudiants en médecine, en grève depuis des mois, ont un nouvel allié. Il s'agit des médecins, pharmaciens et chirurgiens-dentistes regroupés au sein du Comité national affilié à la Fédération nationale de la santé (UMT). Ces derniers affichent ouvertement leur solidarité avec les étudiants en médecine, en pharmacie et en médecine dentiste et demandent de sauver l'année universitaire en cours.

## Allié de taille

Selon un communiqué publié à cette occasion, le Comité national des médecins, pharmaciens et chirurgiens-dentistes qualifie de « regrettable » la crise qui touche les facultés de médecine et la tension qui a conduit au boycott des examens, des cours théoriques et des apprentissages dans les hôpitaux. Une situation due, selon le Comité national, « au non sérieux des ministères de la Santé et de l'Enseignement supérieur qui refusent de répondre favorablement aux revendications légitimes des étudiants ». Le communiqué du Comité critique, dans ce sens, « l'absence d'un dialogue serein et rationnel loin du langage de menace qui n'a fait qu'empirer davantage la situation ».

A ce propos, le Comité s'interroge sur « le sort incertain » de ces médecins, pharmaciens et chirurgiens en devenant, alors que « la situation de pénurie des

médecins dans notre pays ne permet pas une telle attitude ». D'autant que ce climat de tension est en contradiction avec les priorités de promotion du secteur de la santé et l'objectif d'améliorer la formation et l'encadrement des médecins, considérés « comme la base de toute amélioration des services sanitaires et de toute opérationnalisation parfaite d'un système de santé performant ».

Face à cet état des lieux, qualifié « d'impasse sociale », le Comité déclare « son solidarité inconditionnelle avec les luttes des étudiants » et remet en cause « l'entêtement du gouvernement », tirant la sonnette d'alarme sur le risque d'« une année blanche vu ses effets néfastes ». Le Comité affiche également son étonnement face à « l'indifférence de l'exécutif vis-à-vis des protestations des étudiants et au fait de nier leurs demandes justes ».

A ce propos, il appelle les secteurs gouvernementaux chargés de cette question à « remettre en évaluation leur manière de traiter ce dossier afin d'éviter une année blanche » et à « l'ouverture d'un dialogue sérieux avec les représentants des étudiants en vue de trouver des solutions aux problèmes posés ».

Le Comité renouvelle également son soutien « aux luttes et aux plaidoyers des médecins internes et résidents et exige des réponses à leurs revendications légitimes ».

## Menace et intimidation

Cette solidarité du Comité national tombe à point nommé vu le climat de tension qui règne actuellement. En témoignent les intimidations auxquelles font face les étudiants en grève afin de les dissuader de protester. Ainsi et, selon le Bureau des étudiants en médecine d'Agadir, les étudiants de cette ville et ceux d'Oujda ont été illégalement interdits de faire le déplacement pour assister à une manifestation nationale devant le Parlement à Rabat, vendredi dernier. « Un bus a été interdit de démarrer de la faculté et deux autres ont été escortés au poste de commissariat avant de rejoindre la gare d'Inzégane où ils ont été abandonnés au milieu de la rue à minuit. Toutefois, les étudiants de ces deux villes ont quand même fait le déplacement et se sont présentés devant le Parlement à Rabat », nous a confié un étudiant en sollicitant l'anonymat. Et d'ajouter que « depuis, le ton ne fait que monter de la part des responsables des facultés ».

En outre, le Bureau des étudiants en médecine d'Agadir a indiqué que dans cette cité, « les étudiants redoublants ont été convoqués à une réunion avec le doyen pour les mettre en garde contre le risque d'exclusion de la faculté en cas d'abstention de passer les examens ». « L'arrêt de la grève des étudiants ne se fera que si une nouvelle session est programmée avec son rattrapage », fait savoir le

Bureau des étudiants. Et d'ajouter qu'« il a été communiqué, jeudi soir, à toutes les facultés que toute activité para-estudiantine ne sera permise qu'en cas d'autorisation écrite de la part du doyen. Une procédure des plus normales sauf que les étudiants gadirites ont été surpris vendredi par la fermeture complète de tout l'établissement ainsi que par l'interdiction d'accès à la bibliothèque et à un séminaire organisé l'après-midi. Pour les étudiants en grève, « il s'agit bien d'un refus de la part des dirigeants de la faculté d'Agadir de toute opportunité d'apprentissage personnel, et ce sans que ces dirigeants ne fournissent la moindre explication et sans qu'il ne se soit passé le moindre incident pour justifier une telle décision ».

« Cette interdiction s'inscrit dans une série de mesures répressives, intensifiées dernièrement, après l'échec du ministère à désinformer et à dérouter l'opinion publique. Nous avons atteint un stade où les négociations avec le ministère sont gelées. Et la communication, qui était déjà superficielle et fragile, a laissé place à une offensive de répression et de pression de la part des administrations des facultés et des autorités. Nous sommes inquiets quant à l'avenir de l'année universitaire, de la faculté et de l'hôpital public, gérés par des cadres administratifs qui réagissent ainsi à des revendications légitimes et si faciles à accorder », conclut le Bureau des étudiants d'Agadir.

Hassan Bentaleb

# Les avancées du Maroc en matière de lutte contre la traite des êtres humains mises en avant à Tunis



Les avancées réalisées par le Maroc en matière de lutte contre la traite des êtres humains ont été mises en avant lors d'une rencontre régionale organisée à Tunis dans le cadre de l'initiative conjointe entre l'Union européenne et le Conseil de l'Europe.

Lors de cet événement, tenu les 7 et 8 mars courant, et consacré au lancement du Kit

d'identification des victimes de la traite des Êtres Humains et des cours HELP sur la lutte contre la traite des êtres humains et la violence contre les Femmes du Liban, la délégation marocaine a présenté les bonnes pratiques adoptées par le Maroc dans ce domaine ainsi que les politiques dédiées mises en place à l'échelle nationale.

Les participants ont pu s'en-

quérir des avancées enregistrées par le Maroc, depuis l'adoption en mars 2023 du Plan national de lutte contre la traite des êtres humains 2023-2030 et du Mécanisme national de référencement des victimes (MNR), notamment celles relatives à l'implémentation territoriale du MNR et des expériences pilotes lancées par le Royaume au titre de la première année de mise en

œuvre de son plan d'action stratégique 2023-2026.

Le kit lancé à cette occasion comprend les documents de référence en tant qu'outil de travail pour aider à unifier la vision de toutes les parties prenantes en matière de détection de la traite des personnes.

Il vise à permettre aux professionnels des agences et institutions gouvernementales et non gouvernementales et aux acteurs de la société civile de surveiller les infractions liées à la traite des personnes et d'identifier les victimes potentielles, en aidant à entamer le processus de reconnaissance de ces dernières en tant que victimes et en leur fournissant l'assistance et la protection requises par les textes juridiques internationaux et nationaux pertinents.

Lors de cette rencontre, un cours HELP sur la Lutte contre la Traite des Êtres Humains, ciblant les professionnels en charge de l'identification, a été également publié. Un autre cours sur la Lutte contre la violence à l'égard des Femmes sera lancé et inclura des intersections entre les violences basées sur

le genre et la traite des êtres humains.

En marge du lancement, des ateliers techniques ont été organisés sur la protection des données et sur les unités de détection et d'identification des victimes aux frontières afin d'envisager des possibilités de coopérations régionale et sous-régionale en matière de détection et d'identification des victimes. La deuxième journée a été marquée par les travaux de deux ateliers techniques, portant respectivement sur la détection et l'identification des victimes, et la protection des données à travers l'expérience du Liban, ainsi que sur les Bureaux de détection aux frontières avec une étude de cas du Portugal.

La délégation marocaine était composée de la coordinatrice du secrétariat permanent de la commission nationale chargée de la coordination des mesures de lutte et prévention de la traite des Êtres humains, Sofana BENYAHIA, du commissaire de police principal à la Direction Générale de la Sureté Nationale, Issam Bayi, et de l'inspecteur principal des douanes, Abdeslam Sadqi.

## Tenue à Madrid de la réunion du Comité Directeur "CODIR" de l'Initiative "5+5 Défense", avec la participation du Maroc

La 38ème réunion du Comité Directeur "CODIR" de l'Initiative "5+5 Défense" s'est tenue, sous la présidence espagnole, mercredi et jeudi à Madrid, avec la participation du Maroc.

Pendant ces deux jours, les participants se sont penchés sur le suivi des activités de coopération militaire prévues dans le plan d'action de cette année, le lancement de la programmation du plan d'action 2025 et la surveillance des actions des organes universitaires associés à l'initiative, tels que le Collège «5+5 Défense» et le Centre Euro-Maghrébin de Recherches et Etudes Stratégiques "CEMRES", indique le ministère espagnol de la Défense.

S'exprimant à l'ouverture de cette réunion, la ministre espagnole de la Défense, Margarita Robles, a mis l'accent sur l'importance de prendre en compte "d'autres facteurs de nature plus transversale, tels que le rôle des femmes ou les

effets du changement climatique" lors de l'élaboration du plan d'action 2025.

A cet égard, Mme Robles a souligné, lors d'une allocution-vidéo, "la valeur particulière des activités de formation et de recherche, que nous devons promouvoir en soutenant les travaux du CEMRES et du Collège «5+5 Défense», qui sont tous deux des institutions réputées à part entière".

Créée en 2004, "l'Initiative 5+5 Défense" est un forum de coopération multilatérale entre les deux rives de la Méditerranée occidentale.

Il constitue un cadre préférentiel favorisant la connaissance mutuelle et les échanges autour de thèmes pertinents se rapportant, notamment à la sécurité maritime, la sûreté aérienne, la contribution des forces armées à la gestion des catastrophes majeures et la recherche académique et la formation.



# Bahija Simou : Les archives royales, témoins irréfutables de la souveraineté du Maroc sur les provinces sahariennes à travers l'Histoire

Les archives royales témoignent de manière irréfutable de la souveraineté du Maroc sur les provinces sahariennes au fil des temps, et de l'attachement des tribus de ces provinces aux sultans et rois alaouites, a affirmé, jeudi à Rabat, la Directrice des Archives Royales, Bahija Simou.

Intervenant lors d'une conférence organisée par l'Association Ribat Al Fath pour le Développement Durable sur le thème "La souveraineté marocaine sur les provinces sahariennes à travers les archives royales", Mme Simou a livré un survol historique sur les principales étapes et les documents qui attestent de la souveraineté du Maroc sur les provinces sahariennes. Elle a articulé son intervention autour de trois axes fondamentaux, à savoir "la souveraineté du Maroc sur les provinces sahariennes", "le Sahara marocain à l'ère de la dynastie alaouite" et "comment le colonialisme a planifié le morcellement de notre intégrité territoriale".

"En parcourant les documents relatifs à l'Etat marocain à travers l'histoire, l'on aperçoit la présence permanente du Sahara dans le système de gouvernement au Maroc et son rôle dans la dynamisation de son histoire", a-t-elle indiqué, faisant remarquer que la majorité des dynasties qui se sont succédées sur le règne au Maroc sont issues du Sud ou des oasis sahariennes.

Elle a relevé que, depuis les Idrissides jusqu'aux Alaouites, huit dynasties se sont succédées sur le règne du Maroc, dont la plupart appartenait au Sud marocain, ce qui démontre que cet espace, au Sahara et ses abords, revêtait un rôle crucial dans l'établissement de l'Etat marocain avec ses frontières, son identité et ses traditions depuis la conquête islamique jusqu'à aujourd'hui.

Dans ce sens, elle a jeté la lumière sur le rôle économique que jouait le Sahara marocain à l'époque pour contrôler les routes de l'or et les grands centres commerciaux, comme Sijilmassa et Aghmat entre autres, mettant en avant la sécurité dont jouissaient les caravanes commerciales transitant par les provinces sahariennes, à la faveur de la souveraineté qu'exerçait l'Etat marocain sur ces provinces.

Par ailleurs, Mme Simou a souligné que le Sahara a occupé une place de choix sous le règne de la dynastie alaouite depuis le 17<sup>e</sup> siècle, précisant que les documents disponibles confirment l'existence de liens d'allégeance (Béïa) entre les tribus sahraouies et les sultans et rois alaouites, grâce à la présence permanente du Makhzen dans les différentes provinces sahariennes.

Elle a rappelé que le sultan moulay Ismaïl a exercé la souveraineté directe sur les provinces sahariennes en nommant ses deux fils, les princes Moulay Abdelmalek et Al Mamoune, comme ses représentants dans ces contrées, ajoutant que les correspondances échangées avec les sultans étaient porteuses de significations politiques et de souveraineté.

Le riche patrimoine documentaire sur le Sahara dont dispose la Direction des Archives Royales fait ressortir que l'exercice de la souveraineté marocaine sur les provinces sahariennes se manifeste notamment à travers la continuité de la "Béïa" des tribus sahraouies aux sultans et rois alaouites, a-t-elle assuré.

Elle a également évoqué l'existence de plusieurs accords, traités et dahirs qui témoignent de l'exercice de la souveraineté sur les plans religieux, militaire et politique, et révèlent l'association des sahraouis aux opérations militaires sultanienues (harkas) vers les régions du Sud, et la mise en place d'un dispositif de communication entre le pouvoir central et les régions sahariennes.

De même, l'urbanisation, la construction des tours, des écoles et des zaouias sur les routes commerciales dans les provinces sahariennes, ainsi que la restauration de certaines maisons ou encore l'intervention des sultans et des rois dans la résolution des conflits entre tribus confirment que la région saharienne était bel et bien sous souveraineté marocaine, a-t-elle enchaîné.

Il s'agit, a-t-elle précisé, d'indicateurs éloquentes attestant de la souveraineté du Maroc sur les provinces sahariennes que les sultans et rois marocains ont de tout temps défendue.

Abordant l'axe relatif au "Sahara marocain dans le système colonial", Mme Simou



a relevé que les Archives Royales démontrent que le Sahara marocain a attiré les convoitises coloniales, suscité la rivalité entre les commerçants et attiré les voyageurs, les explorateurs et les missionnaires pour servir des visées politiques et économiques, assurant toutefois que "le Makhzen marocain et les tribus sahraouies ont répondu avec fermeté à ces tentatives".

Par la même occasion, elle a passé en revue les accords conclus dans le contexte de la colonisation française de l'Algérie en vue de porter atteinte à l'unité du Maroc, ainsi que les efforts et actions menés, en riposte, par les sultans et rois de la dynastie alaouite pour parachever l'intégrité territoriale du Royaume.

Les archives royales, a-t-elle soutenu, ne laissent aucun doute quant au fait que "le Sahara marocain, qui fait partie de notre intégrité territoriale, jouit de sa propre spécificité et interagit, à l'image de l'ensemble des régions du Maroc, avec les autres composantes culturelles, politiques et économiques du Royaume".

La souveraineté du Royaume sur les pro-

vinces sahariennes a été exercée sous le règne de plusieurs dynasties marocaines, a-t-elle noté, soulignant que "le Sahara est bel et bien marocain par la légitimité de la "Béïa" et la force d'un référentiel historique dont il faut nécessairement tenir compte pour mieux appréhender notre cause".

Elle a signalé que le colonialisme a usé de tous les moyens, subterfuges et manigances pour "amputer nos territoires", alors que les sultans et rois du Maroc ont constamment défendu l'intégrité territoriale du pays et œuvré au développement des provinces sahariennes, affirmant que Sa Majesté le Roi Mohammed VI place ces provinces au cœur du projet de régionalisation avancée.

Le Royaume, sous le leadership de Sa Majesté le Roi, ne cesse de conforter sa souveraineté sur les provinces du Sud, à la faveur du soutien international croissant en faveur de la marocanité du Sahara, a-t-elle conclu.

Cette rencontre a été marquée par la présence d'éminents historiens, chercheurs et académiciens, outre des acteurs de la société civile.

## L'ONU Femmes salue l'engagement du Maroc en matière de promotion de l'égalité des sexes

La représentante d'ONU Femmes au Maroc, Leïla Rhiwi, a salué, vendredi, l'engagement du Royaume en faveur de la consécration de l'égalité des sexes et de la lutte contre toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.

S'exprimant lors d'une journée d'étude organisée par la Chambre des représentants à l'occasion de la Journée internationale des femmes sous le thème "Code de la famille et prérequis pour l'égalité", Mme Rhiwi a souligné que cet engagement se ma-

nifeste par une série de réformes constitutionnelles, législatives et politiques, soutenant que l'adhésion du Maroc au Protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes en est une autre preuve.

Elle a mis l'accent sur l'importance de la reconstitution par la Chambre des représentants du groupe thématique temporaire sur l'égalité et la parité, saluant la coopération entre la Chambre et l'organisation onusienne, en particulier en matière d'analyse des lois et référentiels sur les mesures

de création d'un groupe de travail permanent sur l'égalité des sexes et de plaidoyer.

Elle a réitéré l'engagement d'ONU Femmes à soutenir les initiatives de la Chambre visant à promouvoir les droits des femmes et l'égalité des sexes, qualifiant cette journée d'étude d'opportunité propice pour l'échange d'idées et des propositions.

De son côté, la présidente du groupe thématique sur l'égalité et la parité, Najwa Koukouss, a indiqué que la célébration de la Journée internationale des femmes est l'occasion de dresser

le bilan des progrès réalisés au profit des femmes du monde, d'évaluer et de débattre des politiques dédiées aux femmes et d'œuvrer à l'élaboration de plans et de stratégies pour améliorer leurs conditions et préserver leurs droits.

Cette journée d'étude intervient dans le cadre du plan d'action établi par le groupe thématique dans sa nouvelle configuration, qui place la question de l'égalité des sexes en tête de ses priorités, en particulier le Code de la famille "qui encadre la vie avant, pendant et après le ma-

riage", a-t-elle poursuivi, saluant le travail accompli par les diverses instances, conformément aux Hautes Orientations Royales.

La célébration de la Journée internationale des femmes est non seulement l'occasion de renouveler le débat sociétal sur les questions relatives aux femmes et leur autonomisation, mais aussi d'évaluer les politiques publiques concernant leur insertion et l'élimination de toutes les formes de discrimination à leur égard et de mesurer l'efficacité des textes juridiques dans l'opération de changements dans la culture sociétale.

# Le chef présumé d'un des principaux gangs de narcotrafic marseillais arrêté au Maroc

Société

Le chef présumé du clan Yoda, un des principaux gangs de la drogue à Marseille accusé d'être à l'origine d'une sanglante guerre du narcotrafic dans la deuxième ville de France, a été interpellé vendredi au Maroc.

"Un des plus grands narcotrafiquants marseillais a été arrêté au Maroc. Bravo aux policiers qui poursuivent sans relâche le combat contre le trafic de drogue", a écrit le ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin, sur X, confirmant une information du journal *Le Parisien*. "Un grand coup est porté aujourd'hui au narcobanditisme grâce à notre coopération avec les autorités marocaines, que je remercie", a ajouté le ministre.

Le procureur de la République de Marseille, Nicolas Bessone, a confirmé à l'AFP l'arrestation à Casablanca de Félix Bingui, 33 ans. Il faisait l'objet d'un mandat d'arrêt d'un juge d'instruction marseillais pour "importation de stupéfiants en bande organisée, transport, détention, acquisition, cession de stupéfiants, association de malfaiteurs (...) blanchiment et non justification de ressources", a précisé le parquet dans un communiqué.

"Cette arrestation est le fruit d'une remarquable coopération des autorités marocaines qui ont procédé à son interpellation et du travail minutieux et sans relâche de l'Office français antistupéfiants, de la brigade des fugitifs de l'Office central de lutte contre le crime organisé et de la police judiciaire de Marseille", poursuit le parquet.

La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a, de son côté, indiqué dans un communiqué cité par la MAP qu'un "ressortissant français faisant l'objet d'un mandat d'arrêt international émis par les autorités françaises pour des affaires liées à la constitution de réseaux criminels s'activant dans le trafic international de drogues" avait été interpellé après une opération "visant à repérer et localiser tous les endroits où le prévenu pouvait trouver refuge dans plusieurs villes marocaines".

"Le suspect a été placé en garde à vue avant d'être présenté samedi matin devant le parquet



compétent à Casablanca, dans le cadre de la procédure d'extradition", selon le communiqué, qui n'indique pas combien de temps pourrait durer cette procédure. Une guerre de territoire pour le contrôle des juteux points de deal – jusqu'à 80.000 euros de chiffre d'affaires quotidien pour certains – entre le clan Yoda et un groupe rival baptisé "DZ Mafia" a ensanglanté Marseille, notamment l'an dernier. Avec 49 personnes tuées, dont quatre victimes collatérales, et 123 blessées, dans les violences liées au trafic de drogue, 2023 fut l'année la plus meurtrière à Marseille.

Quelque 35 de ces "narcotrafiquants" étaient directement liés à ces rivalités entre deux clans, avait indiqué en janvier Pascal Bonnet, adjoint à la police judiciaire dans le sud de la France.

Les principaux magistrats de Marseille avaient d'ailleurs lancé un cri d'alarme plus tôt dans la semaine, devant la commission sénatoriale d'enquête

dédiée à la lutte contre le trafic de drogues.

"Le narcobanditisme agit à Marseille comme une sorte de gangrène qui abîme le tissu social", avait lancé le président du tribunal judiciaire de Marseille, Olivier Leurent, notant une guerre "asymétrique" entre l'Etat et ces clans puissants et appelant à un "plan Marshall pour combattre cette criminalité. Bingui, selon une source proche de l'enquête, est né dans le Gard mais a fait toute sa "carrière" dans le trafic à Marseille.

Avec l'arrestation de Bingui, 19 "individus très recherchés" pour leur rôle important dans le trafic de drogue à Marseille ont été interpellés dont certains à l'étranger, selon des chiffres de la préfecture de police des Bouches-du-Rhône. Une autre figure du narcobanditisme marseillais, Karim Harrat dit "Rantanplan", recherché pour une série d'homicides en bande organisée, a ainsi été extradé du Maroc vers la France début 2023.

## La protection des femmes de la cyberviolence au centre d'un colloque à Rabat

La Cour d'appel de Rabat a organisé, vendredi, un colloque à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des droits des femmes, placé sous le thème "La protection de la femme de la violence dans l'espace numérique : De multiples approches". Ce colloque, initié également par le bureau régional de l'Amicale Hassania des magistrats de Rabat, en partenariat avec la Présidence du Ministère public, a pour but de mettre la lumière sur la recrudescence des formes de la cyberviolence contre les femmes, dans le contexte du développement du numérique et de l'engouement grandissant pour les réseaux sociaux. A cet égard, le premier président de la Cour d'appel de Rabat, El Mostafa Larhzal, a indiqué que ce colloque est axé sur les mesures de protection des femmes de la violence psychologique générée dans l'espace numérique, notant que cette violence prend plusieurs formes, dont le piratage des comptes et l'accès à des discussions privées sans autorisation.

Ce genre d'agissements a des répercus-

sions négatives sur le plan psychologique et cause différentes formes de dommages pour les victimes, a-t-il souligné, relevant aussi que les femmes hésitent à dénoncer les crimes numériques commis contre elles, car elles appréhendent la réaction de la société et de la famille. Après avoir passé en revue les différents impacts négatifs de ce phénomène sur les femmes victimes, M. Larhzal a appelé à associer notamment les départements gouvernementaux et la société civile aux efforts de sensibilisation contre la violence numérique, en vue d'apporter plus de garanties pour la protection des femmes.

Il a également mis l'accent sur la nécessité de simplifier les procédures légales pour encourager les femmes à porter plainte contre les crimes numériques dont elles font l'objet, en plus d'organiser des sessions de formation au profit des magistrats et des services concernés, afin de mieux comprendre l'univers numérique.

De son côté, le procureur général du Roi près la Cour d'appel de Rabat, Abdela-

ziz Raji, a souligné que l'espace numérique, malgré ses bienfaits en matière de communication et de participation à la vie publique, peut constituer une source de menace et de discrimination contre les femmes, à travers les comportements ou agissements d'une personne ou d'un groupe de personnes.

Cette question concerne toutes les franges de la société et représente l'un des grands problèmes et sources d'inquiétude pour les femmes, compte tenu de la hausse vertigineuse du nombre des cas, induite par la généralisation de l'utilisation "irresponsable" de ces plateformes numériques, a-t-il dit. M. Raji a plaidé, dans ce cadre, pour la conjugaison des efforts visant à protéger les femmes de cette forme de violence et l'élaboration d'une stratégie détaillée pour lutter contre ce phénomène, insistant sur la nécessaire participation de l'ensemble des acteurs concernés pour sensibiliser au danger de l'utilisation non sécurisée des réseaux sociaux, ainsi que sur l'importance de recourir aux nouvelles technologies pour détecter ce genre de crimes.

Pour sa part, le représentant de la Présidence du Ministère public, Mohamed Chabib, a affirmé que la protection des femmes s'inscrit dans la stratégie de cette institution, conformément à son rôle constitutionnel en matière de protection des droits et des libertés et aux priorités de la politique pénale du Maroc. A cet effet, la Présidence du Ministère public veille au suivi de l'action des parquets dans ce domaine, en particulier en ce qui concerne la facilitation de l'accès des femmes victimes de violences à la protection judiciaire, a-t-il précisé, citant les nombreuses circulaires adressées dans ce sens aux parquets.

Le président du bureau régional de l'Amicale Hassania des magistrats de Rabat, Mohamed Chendid, a, quant à lui, fait remarquer que si la numérisation est devenue un levier essentiel du développement, contribuant à l'accès des catégories vulnérables aux services sociaux et au savoir, elle a aussi induit une menace pour la santé psychologique et la sécurité de nombreuses personnes, en particulier les femmes et les filles.

# Hommage à plusieurs femmes actives dans le domaine de la réinsertion des détenus

La Fondation Mohammed VI pour la Réinsertion des détenus a rendu hommage, vendredi à Fès, à un groupe de femmes actives dans le domaine de la réinsertion des détenus dans la région de Fès-Meknès.

Cette rencontre, organisée en partenariat avec la wilaya de la région Fès-Meknès à l'occasion de la Journée internationale de la femme, a été marquée par la remise des prix à un certain nombre de bénéficiaires du programme d'autonomisation économique des femmes, ainsi que par la distribution des projets générateurs de revenus aux bénéficiaires et des présents symboliques au profit des détenues des établissements pénitentiaires "Bourkaiz" à Fès et "Toulal" à Meknès.

Le programme de la rencontre comprenait également des témoignages de plusieurs bénéficiaires du programme d'autonomisation économique des femmes dans le cadre de la stratégie intégrée de réinsertion socioprofessionnelle mise en œuvre par la Fondation Mohammed VI pour la Réinsertion des détenus, en partenariat avec d'autres acteurs.

S'exprimant à cette occasion, le wali de la région Fès-Meknès, gouverneur de la

préfecture de Fès, Saïd Zniber, a souligné que Sa Majesté le Roi Mohammed VI ne cesse d'accorder à la question de l'émancipation de la femme une attention toute particulière en veillant à lui donner la place qui lui revient en tant qu'élément majeur et actif dans le développement du pays.

Dans un discours lu en son nom par le secrétaire général de la wilaya, Abdeslam Frindo, le responsable a indiqué que la célébration par la Fondation Mohammed VI pour la Réinsertion des détenus de la Journée internationale de la femme constitue une consécration de la stratégie tracée par SM le Roi Mohammed VI pour la Fondation, et de la vision éclairée du Souverain visant à consacrer l'État de droit et promouvoir une culture de solidarité, d'entraide et de synergie entre toutes les composantes de la société.

Dans ce contexte, il a passé en revue les programmes gouvernementaux visant à améliorer la condition des femmes en général et des détenues ou celles se trouvant dans une situation difficile ou de précarité, en particulier, afin de faire progresser leurs droits économiques et sociaux à travers des mesures économiques, leur réinsertion sociale et leur auto-



nomisation, l'objectif étant de leur garantir une vie décente.

De son côté, le coordonnateur de la Fondation Mohammed VI pour la Réinsertion des détenus, Abdelouahed Jamali Idrissi, a affirmé que la Fondation vise à faire de la prison un lieu de réinsertion sociale.

Dans le même ordre d'idées, il a mis l'accent sur les efforts déployés par la Fondation au bénéfice des détenus libérés, notamment en ce qui concerne leur réinsertion et leur accompagnement.

De son côté, Sanaa Azriouel, chargée de la communication, de la coopération

internationale et des partenariats à la Fondation Mohammed VI pour la Réinsertion des détenus, a indiqué, dans une déclaration à la MAP, que cette réunion intervient en conformité avec la noble stratégie tracée par SM le Roi Mohammed VI pour la Fondation et qui vise la mise en œuvre d'un plan d'action ambitieux ayant pour finalité la réinsertion et l'accompagnement des détenus et détenues.

Mme Azriouel a indiqué qu'au cours des deux derniers jours, l'établissement a organisé des campagnes médicales au sein des établissements pénit-

naires, au profit des détenus concernés, avec une opération de distribution des médicaments.

Elle a ajouté que les détenus des prisons locales "Bourkaiz" à Fès, "Toulal" à Meknès et "Ain Sbaa-Oukacha" ont bénéficié d'une opération de remise de présents qui devra contribuer à consolider leur lien avec le tissu social et renforcer leur sentiment de dignité.

Cette réunion s'est déroulée en présence de représentants des services décentralisés et du Programme des Nations unies pour le développement, ainsi que du pouvoir judiciaire.

## Ouverture à El Menzel d'un centre d'écoute et d'orientation pour femmes victimes de violence

Un centre d'écoute et d'orientation pour femmes victimes de violence a ouvert ses portes à El Menzel, province de Sefrou, réalisé

dans le cadre de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH). Ce centre, inauguré vendredi à l'occasion de la Journée internationale

de la femme en présence de nombreuses personnalités et des autorités locales, a été créé en partenariat avec le ministère de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille, l'Entraide nationale et l'Association de gestion du centre multidisciplinaire des femmes en situation de précarité.

Il comprend de nombreux services au profit des femmes bénéficiaires, notamment l'accueil et l'écoute des femmes et des filles victimes de violences, outre le soutien en santé psychologique, juridique et l'accompagnement des victimes violentées.

Dans une déclaration à la MAP, Haytam Rhoui de l'Entraide nationale à Sefrou, a souligné que ce projet concerne les femmes et les filles victimes de violence, est le fruit d'une coopération entre l'INDH et la Commune d'El Menzel, ainsi que la délégation provinciale de l'Entraide nationale à Sefrou. Cette

structure sociale vise à accompagner les femmes et filles victimes de violence et contribuer à l'amélioration de la situation des femmes, outre l'étude du phénomène de violence, ses formes et ses manifestations dans la ville, a-t-il ajouté.

Il a aussi fait part de l'autonomisation économique des femmes porteuses de projets pour leur permettre de réaliser la stabilité financière et de gérer leur vie de manière indépendante, notant que les statistiques indiquent que la plupart des femmes exposées à la violence souffrent de précarité économique.

Il a, par la même occasion, passé en revue les efforts déployés par l'Entraide nationale notamment dans le développement des capacités des femmes dans les domaines de la couture, de la cuisine et de la coiffure, tout en soulignant la nécessité de la conjugaison des efforts de toutes les parties prenantes pour améliorer la condition de la femme.



Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

Mots flechés

RACOLER	REGIM- BEUR	OFFENSE EN BELGIQUE	FURIEUX ENDUIT	ALUMI- NIUM	PROVE- NAÏT	NÉGATIF	VACILLE
PRINCE ARABE			EN VENTE VILLE D'ITALIE	TRAIN- ARD POSSESSIF	EGO		
COBALT ZURNA		MONUM- ENTAL					
PARTIE DE GOLF		AUTEUR INCONNU		LIBÉRER L'ENVERS SUPERBE	SONGE- CREUX	LETTRES DE BENAZIR	
SECRÈTE							
REBUT EN ATTENTE		FRAUDE			ENLEVA		PLACÉE
		CUIT	FEMME FATALE MÉTAL			NATO	DE BAS EN HAUT, NON
		HEURES SOMBRES			PETITE GRECQUE		
VIEILLE CITÉ INFONDÉ		CEPEN- DANT CUBE		ACTIONS SECRET			
			EN ACTIVITÉ		ALBUGO		
ISSU DE LA TERRE							

JeuX & Loisirs

Solution mots flechés d'hier

ETIQUETTE	RENVOI	CHANGÉ	CHANGÉ	N	O	CHANGÉ	E	CHANGÉ	Y	CHANGÉ
ELUCBRATION	IB	ARTICLE	LE	RU	G					
PROJECTION	CAP	LI	AI	SON						
VENIR	E	COULE	OUT							
AN	ICI	LI	RI							
CAL	G	OU	L	ETS						
IF	NE	L	C	S						
EFFRAYER	E	F	A	R	O	U	C	H	E	E
MIA	A	I	D	A	I	M				
ECORNER	E	C	O	R	N	E				
NH	C	E	N	G	I	N				
TEMPERAMENT										

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarba

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bertaleb  
Alain Bouafiy  
Mouad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Rachid Mettah

**Responsable des ressources humaines**  
Anika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Myriem Rebane  
Khadija Halafi  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumen Warrach

**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Lataaki

**Correspondants**  
Ahmedou El Katab (Lalyoune)  
Abdelali Khallad (Essouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sobouan  
Khulil Benmouja

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir  
Abdelkader  
B.P. 2145 -  
Casablanca, Maroc

**E-mail:**  
liberation@libe.ma  
Téléphone:  
0522 61 94 04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62 09 72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annonces@liberation@libe.ma  
Youssef El Gabs

Mouna El Youssefi  
Loubra Baghlaoui  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Sham Zahir  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R.  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31 00 62  
0522 62 32 32  
0522 60 23 44  
Fax: 0522 31 28 10

**Imprimerie**  
Les Editions  
Maghébines

**Distribution**  
SAPRISSE  
Dossier de presse:  
130/64

Site web:  
www.libe.ma

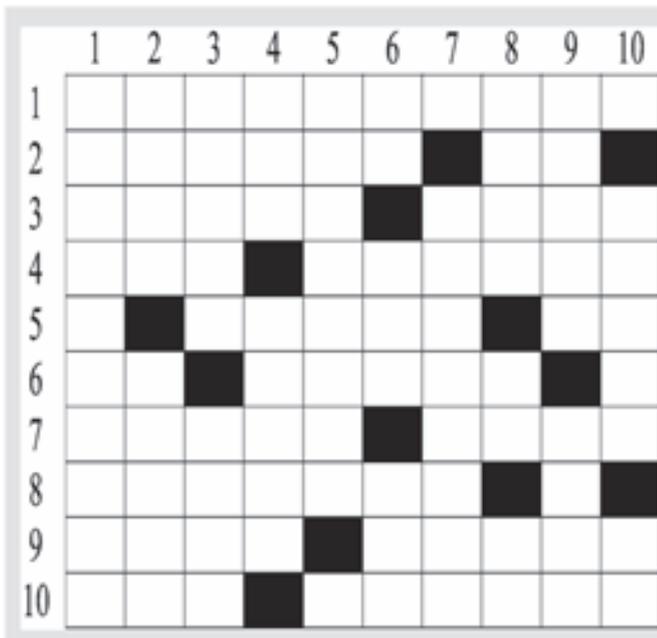
Journal Libération

Libération Maroc

**010 MAROC**

2017  
www.ojd.ma

## Mots croisés



## HORIZONTALEMENT

- 1- Linguiste
- 2- Avance - En travers
- 3- Partie - Cardinal
- 4- Boisson anglaise - Petite voie
- 5- Changent - Erbium
- 6- Carbi - Propriété du Soudan
- 7- Ripais - Gros de nez furent fêtés à César
- 8- Preservent
- 9- Grefle - Constellation
- 10- Voir à Londres - Fait s'installer

## VERTICALEMENT

- 1- Truismes
- 2- Appelle - Fagotse
- 3- Grand colonnien - Bout de pièce
- 4- Dépôt - Base de calcul
- 5- Très chère
- 6- Défini - Page - Passerif
- 7- Innombrables
- 8- Branche du coléoptère - Font le sud - Montré les dents
- 9- Lucite - Crochet
- 10- Sherry - En dehors

## Solution mots croisés d'hier



## Grilles de sudoku

## Facile

			1	4				3	
	9	8		2		4			
			8		9	2	6	7	
	8	9		5	1	7	4		
	4	2	7	6		1	9		
8	7	5	3		6				
		4		8		3	7		
1			7	4					

## Difficile

		7		8			4		
					6			1	
	4		5			8		9	
1				2					
	7	3	9		5	1	6		
				6				2	
7	8			2		5			
4			6						
2			7	3					

## Moyen

			6		3	1			
1	5					7	3		
				9			5	2	
	1			2		8	6	3	
8								5	
5	2	9		6				7	
7	4			8					
	3	8					4	7	
		1	7		4				

## Expert

			1	2					
	2			8					
	8	5			6				
7				1				3	
	9		6	3	5		8		
8				9					4
			3			1	5		
				7			4		
					4	2			

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

## Facile

7	9	8	1	6	2	5	4	3	
2	1	6	3	4	5	7	9	8	
5	3	4	7	8	9	1	6	2	
3	4	9	8	5	6	2	7	1	
6	7	1	2	9	3	4	8	5	
8	5	2	4	7	1	9	3	6	
1	2	7	6	3	4	8	5	9	
9	8	3	5	1	7	6	2	4	
4	6	5	9	2	8	3	1	7	

## Moyen

3	5	7	6	2	4	8	1	9	
1	6	8	7	9	3	5	4	2	
4	2	9	8	5	1	6	7	3	
6	7	1	4	3	9	2	5	8	
9	3	2	5	1	8	4	6	7	
5	8	4	2	7	6	9	3	1	
7	4	5	3	8	2	1	9	6	
2	1	3	9	6	5	7	8	4	
8	9	6	1	4	7	3	2	5	

## Difficile

1	6	8	7	9	3	2	4	5	
5	9	4	2	8	1	3	6	7	
7	2	3	6	5	4	9	8	1	
4	5	2	8	7	9	6	1	3	
8	3	7	5	1	6	4	9	2	
6	1	9	4	3	2	5	7	8	
2	4	5	1	6	8	7	3	9	
3	7	1	9	4	5	8	2	6	
9	8	6	3	2	7	1	5	4	

## Expert

7	1	8	6	9	4	2	5	3	
9	6	3	5	1	2	8	7	4	
5	2	4	8	7	3	6	1	9	
6	7	1	3	2	8	4	9	5	
8	4	2	9	5	1	7	3	6	
3	9	5	7	4	6	1	2	8	
2	8	6	1	3	5	9	4	7	
4	3	7	2	6	9	5	8	1	
1	5	9	4	8	7	3	6	2	

# Economie

Le dirham s'apprécie de 0,84% face au dollar

Le dirham s'est apprécié de 0,84% face au dollar américain et de 0,31% vis-à-vis de l'euro durant la période du 29 février au 6 mars, selon Bank Al-Maghrib (BAM). Au cours de cette période, aucune opération d'adjudication n'a été réalisée sur le marché des changes, indique BAM dans son récent bulletin hebdomadaire.

Les avoirs officiels de réserve se sont établis à 361,5 milliards de dirhams (MMDH) au 1er mars, en hausse de 0,9% d'une semaine à l'autre et de 8,6% en glissement annuel. Quant aux interventions de BAM, elles se sont établies, en moyenne quotidienne, à 126,4 MMDH, dont 45,5 MMDH sous forme d'avances à 7 jours, 52,9 MMDH de pensions livrées à long terme et 28,1 MMDH de prêts garantis. Sur le marché interbancaire, le volume quotidien moyen des échanges s'est établi à 1,9 MMDH et le taux interbancaire s'est situé à 3% en moyenne.

Lors de l'appel d'offres du 6 mars (date de valeur le 7 mars), la Banque a injecté un montant de 40,8 MMDH sous forme d'avances à 7 jours. Sur le marché boursier, le MASI s'est déprécié de 1,5% ramenant sa performance depuis le début de l'année à 7%. Cette évolution hebdomadaire traduit principalement les diminutions indices des secteurs des banques de 3,2%, des bâtiments et matériaux de construction de 1,1% et des sociétés de placement immobilier de 1,4%. A l'inverse, les secteurs de l'immobilier et des matériels, logiciels et services informatiques ont progressé de 10,3% et de 0,7% respectivement. Pour ce qui est du volume hebdomadaire des échanges, il est passé, d'une semaine à l'autre, de 942,4 millions de dirhams à 1,3 MMDH, réalisé principalement sur le marché central actions.

## Azilal abrite la dernière étape des consultations régionales sur l'investissement



La province d'Azilal a abrité, jeudi, la 5ème et dernière étape des consultations régionales sur l'investissement, avec la participation d'un parterre d'acteurs du secteur privé et de l'écosystème entrepreneurial de la province.

Organisées en prélude au Forum de l'investissement "Investir au Cœur du Maroc" qui se tiendra le mois de mai prochain sous l'égide du ministère de l'Investissement, de la Convergence et de l'Évaluation des politiques publiques et de la Wilaya de la région Béni Mellal-Khénifra, cette dernière étape des consultations régionales sur l'investissement est une occasion pour s'attarder sur

les enjeux de développement des investissements privés et en dresser le bilan au niveau de la province montagneuse d'Azilal.

Intervenant à cette occasion, le gouverneur de la province d'Azilal, M'hamed Atfaoui a appelé l'ensemble des acteurs de la province à apporter leurs contributions pour l'enrichissement du dialogue régional sur l'investissement, rappelant l'impératif que ces interventions soient tournées vers la mise en valeur des différentes potentialités de la province d'Azilal.

Il s'agit de promouvoir les potentialités de la province et de révéler les différents défis se rapportant à son développement

notamment, la question des procédures et de la simplification des formalités afférentes à l'investissement dans le but d'accompagner la province dans son essor et de lui permettre de s'ériger en pôle attractif pour les investisseurs. De son côté, le directeur du CRI par intérim, Adil Azmi, a salué l'apport des différents intervenants et professionnels à ce dialogue qui est de nature à identifier les vraies contraintes handicapant l'investissement dans la région, mais également pour proposer, concevoir et implémenter des mesures concrètes et efficaces pour surmonter ces contraintes.

Le dialogue régional sur l'investissement s'étalera sur une pé-

riode de deux mois, au cours desquels 14 journées axées autour de 4 catégories de rencontres seront organisées, la première, dédiée au climat des affaires, la deuxième mettra le cap sur les provinces de la région, la 3ème sera focalisée sur les 4F de l'investissement (Foncier, Financement, Formation et Fiscalité), tandis que la 4ème journée sera intitulée "au cœur des filières", centrée, notamment, sur l'exploration des potentialités de la région dans les secteurs stratégiques afin de proposer les recommandations permettant de promouvoir ces secteurs et assurer leur développement et leur intégration au niveau régional.

## MICEPP-CGEM: réunion de concertation pour l'étude de l'alignement stratégique des CRI

Le ministère de l'Investissement, de la Convergence et de l'Évaluation des politiques publiques (MICEPP) et la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) ont tenu, vendredi à Casablanca, une réunion de concertation dans le cadre de l'étude de l'alignement stratégique des Centres Régionaux d'Investissement (CRI), menée par le MICEPP.

Cette réunion à laquelle ont assisté les CGEM Régions, les Fédérations et les Commissions de la CGEM, représente une pre-

mière étape d'une série de rencontres entre le MICEPP et la CGEM, indique un communiqué de la CGEM. Elle a pour but d'assurer la convergence et de coconstruire des solutions pragmatiques qui permettront d'enrichir l'étude susmentionnée en tenant compte, notamment des spécificités régionales, ajoute la même source, notant que le secteur privé étant au cœur de cette politique, son concours est essentiel afin de réussir ce chantier.

Un nouveau palier de la réforme des CRI est en cours dans le cadre du renforcement

du rôle stratégique des CRI en tant que facilitateurs et catalyseurs de l'investissement au niveau territorial, conformément aux Hautes Orientations de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, qui a appelé les CRI à superviser l'intégralité du processus d'investissement et à en accroître l'efficacité.

Ce nouveau palier de réforme vise à définir le nouveau positionnement des CRI et à décliner leur feuille de route, tout en capitalisant sur les acquis réalisés dans le cadre de la loi 47-18.

# Inauguration à Safi d'une unité industrielle spécialisée dans la fabrication de plaques de plâtre

Le tissu industriel de la province de Safi vient d'être renforcé avec l'inauguration, vendredi dans la commune territoriale de Sidi Tiji (province de Safi), d'une unité industrielle, la première du genre au Maroc, spécialisée dans la fabrication de plaques de plâtre utilisées dans la construction de bâtiments. D'un investissement total de 350 millions de DH, cette unité réalisée sur une superficie totale de 8 ha, est spécialisée dans la fabrication de plaques de plâtre, du plâtre et de mortiers de plâtres.

Faisant usage des technologies les plus sophistiquées et modernes en la matière, cette usine assure une capacité de production de 20 millions de m<sup>2</sup> de plaques de plâtre par an, 660.000 tonnes de plâtre et 180.000 tonnes de mortiers de plâtre, outre la garantie de 450 emplois, dont 150 directs et 300 indirects.

La cérémonie d'inauguration de cette unité industrielle a été rehaussée par la présence notamment, du gouverneur de la province, Lahoucine Chaynane, du directeur des activités industrielles diverses au ministère de l'Industrie et du Commerce, des chefs des services extérieurs, des élus et d'autres personnalités.

Dans une allocution de circonstance, M. Chaynane s'est félicité

de l'inauguration de cette unité industrielle ultramoderne qui vient conforter la dynamique économique et industrielle que connaît la province de Safi, mettant en exergue les potentialités importantes et le potentiel énorme que recèle la province en matière de gypse à même de lui permettre de mieux se positionner à l'échelle nationale dans ce domaine.

Après avoir mis en avant l'engagement que connaît la filière du plâtre en raison de la dynamique urbanistique et de l'évolution que connaît le secteur de la construction et du bâtiment au niveau de Safi et de l'ensemble de la région, sans oublier la possibilité d'orienter une part importante de la production vers les marchés étrangers, M. Chaynane a fait part de l'ambition de la Cité des Océans de devenir la capitale de l'industrie du plâtre à l'échelle continentale.

Le gouverneur a, en outre, passé en revue une série de projets de développement structurants, notamment dans le domaine de l'infrastructure routière à même de promouvoir davantage l'attractivité industrielle de la province, réitérant l'engagement continu des autorités provinciales à encourager l'investissement et à accompagner les porteurs de projets, à travers



notamment la facilitation des procédures administratives et des mesures procédurales et ce, en application des Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

De son côté, Taoufik Rbiai, directeur des activités industrielles diverses au ministère de l'Industrie et du Commerce, a indiqué que ce nouveau projet s'aligne parfaitement avec les orientations stratégiques du gouvernement visant à renforcer la souveraineté industrielle, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Moham-

med VI. "Cette unité industrielle aura à privilégier la production locale, en réduisant le recours aux importations et en promouvant les exportations, notamment vers l'Afrique", a-t-il ajouté, notant que ce nouveau projet symbolise l'aboutissement d'une vision audacieuse visant à compléter la chaîne de production relative au secteur du plâtre.

De l'avis de ce responsable, ce projet matérialise l'engagement du Maroc envers la mise en place d'une industrie nationale souveraine et compétitive. Cette unité

industrielle servira donc de locomotive pour le secteur des plaques en plâtre, dont les besoins des professionnels de la construction au Maroc sont satisfaits par les importations, a-t-il dit. "Cet investissement n'est pas uniquement un projet de la société Damane Gypsum, mais un projet national dont les fruits seront récoltés à la fois sur la scène nationale, via la satisfaction du besoin local et l'encouragement de l'investissement, et au niveau continental, à travers le positionnement du Maroc sur le marché africain", s'est-il félicité.

Hamid Damane, directeur général de "Daman Gypsum", a donné, quant à lui, un aperçu détaillé sur ce projet phare et ses contributions en matière de promotion de la production locale et nationale de plâtre, avec un focus sur les multiples opportunités de développer ses exportations vers des marchés étrangers prometteurs. Après avoir mis en avant les énormes potentialités et opportunités qu'offre la province de Safi en termes d'évolution de cette industrie, il a fait part de sa profonde gratitude aux autorités provinciales pour l'appui et l'accompagnement, notamment en matière de facilitation de l'acte d'investir et des procédures y afférentes.

## "Damane" mobilise des experts pour accompagner les entrepreneurs au Maroc et en Afrique

L'Association "Damane", née de l'initiative de cadres marocains vivant en Suisse, a lancé un programme pour soutenir les porteurs de projets de développement au Maroc et en Afrique, à l'occasion de sa conférence annuelle tenue, vendredi à Genève, sous le thème "Inspirer le changement dans l'entrepreneuriat et la société". "Damane" rassemble un réseau engagé d'investisseurs et d'experts marocains de Suisse et du monde entier, unis dans leur détermination à favoriser le développement socio-économique du Maroc et de l'Afrique par le biais de projets concrets à fort impact.

L'idée est le fruit d'une ambition commune de soutenir et de valoriser les projets entrepreneuriaux au Maroc et en Afrique, avec une attention spéciale pour les initiatives por-

tées par ou pour les femmes et par les Marocains de la diaspora, a expliqué la présidente de l'Association, Ichrak Bennani. Ce cadre associatif est mobilisé pour travailler sur des axes intégrés au service de la dynamique de développement au Maroc, allant de la fourniture de conseils à la formation des compétences, en passant par le réseautage et le financement innovant, jusqu'à la promotion de l'entrepreneuriat féminin et le renforcement des partenariats stratégiques," a précisé Mme Bennani.

Les membres du comité de l'association ont souligné l'importance de promouvoir l'entrepreneuriat durable, dans le but de contribuer au développement global et de participer à la construction d'un tissu social plus fort, en mettant l'accent sur l'autonomisation des femmes. "Damane" œuvre aussi à la conception

de programmes de formation ciblés visant à développer les compétences et les connaissances de base parmi les jeunes, tout en veillant à la durabilité environnementale en soutenant les pratiques écologiquement responsables.

L'aspect culturel n'est pas en reste, puisque l'Association organise plusieurs activités qui participent à la valorisation de la richesse culturelle marocaine, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Royaume.

À l'occasion de cette conférence annuelle, "Damane" et l'Association Professionnelle pour l'Entrepreneuriat Féminin, présidée par Rachida Bouzit El Mernissi, ont signé un accord de partenariat en vue de collaborer pour accompagner les porteurs de projets, notamment ceux contribuant à l'autonomisation des femmes.



# Art & culture

## La LFEA célèbre la Journée des écrivaines africaines

*La ligue appelle au renforcement de la participation culturelle africaine en langue féminine*

La création de la Ligue des femmes écrivaines africaines, le 9 mars 2023 à Rabat, Ville de lumières, capitale des cultures du Royaume du Maroc, a marqué un tournant dans la vie culturelle du Maroc et de l'Afrique.

Puisque le 9 mars coïncide avec la célébration de la Journée internationale de la femme, la Ligue doit de reconnaître les acquis humains, politiques, économiques, culturels et sociaux réalisés, afin de permettre efficacement à toutes les femmes du monde de plaider en faveur de la production culturelle en tant que facteur essentiel de renforcement des ponts, c'est alors que cette date est vénérée car nous croyons en cette Ligue africaine et sa culture qui est le facteur fondamental du développement des pays africains.

L'action culturelle des femmes, dans son pluralisme d'affiliation, de sources, de différentes références et de domaines de créativité, est véritablement un espace créatif qualitatif qui mérite de mobiliser ses énergies créatrices et de les fonder dans un cadre culturel qui défend la liberté et l'indépendance de la production culturelle dans divers domaines d'expression et recherche les droits, l'égalité et la justice sociale et culturelle.

Rappelant ce fait, l'action culturelle au sein de la Ligue constitue une passerelle nécessaire pour une ouverture sérieuse au corps culturel africain dans sa diversité, sa richesse et œuvrer à l'investir dans le renforcement des relations de coopération Sud-Sud et le renforcement des liens géographiques, historiques et culturels, ce qui contribuerait au progrès des sociétés africaines et à la consolidation des relations, à la diplomatie culturelle, économique et à l'établissement de multiples formes de partenariats dans divers domaines de la coopération et du développement, basés sur un travail d'organisation civile ciblé et stratégique.

Le lancement du projet de la Ligue des femmes écrivaines africaines dans le cadre de cette vision n'est pas un événement fortuit, mais s'intègre dans un grand dynamisme connu de notre pays et des pays africains qui aspirent au progrès, à la li-



bération et au développement social dans tous les domaines de la vie.

On doit mettre l'accent sur la volonté Royale dans l'orientation stratégique vers les pays africains afin d'en poser les bases. La coopération durable à plusieurs niveaux concerne les projets économiques, énergétiques, les équipements routiers, etc. Ce sont des projets qui cherchent à parvenir au développement durable, à faire de l'Afrique un continent qui jouit de la stabilité et du développement et qui est capable de mobiliser son potentiel humain et matériel pour parvenir au bien-être et à l'intégration sur une base gagnant-gagnant.

Cette orientation vers l'Afrique, l'importance stratégique accordée à l'interface atlantique comme domaine vital, prospectif d'ouverture et de structuration de l'espace côtier compte tenu de son importance stratégique économique, politique et diplomatique, ainsi que le rapprochement des relations géopolitiques, permettront de donner une forte impulsion au développement de la côte atlantique et à l'ouverture aux pays d'Amérique du Sud et faire de cet espace un champ d'intégration économique et diplomatique avec une diplomatie culturelle.

Au sein de la Ligue des femmes

écrivaines du Maroc et du bureau permanent d'Afrique, l'importance est de réaliser des objectifs vitaux et cruciaux qui concernent l'avenir des pays africains et leurs générations. Elle représente aussi un titre marquant pour le renforcement des liens culturels participatifs, afin d'investir dans ses productions et expressions matérielles et immatérielles qui est véritablement l'un des facteurs décisifs. Nous considérons que la communication créative des femmes, dans ses différents domaines d'expression intellectuelle, cognitive, scientifique et artistique, représente un élément intégral du dynamisme de la coopération Sud-Sud et de la réalisation du développement communautaire.

Elle emploie une utilisation productive du facteur culturel dans ce processus de développement et œuvre réellement dans ce domaine dont regorge notre continent africain, dans un monde qui connaît des changements rapides, des évolutions environnementales, sanitaires et sociales nécessitant une mobilisation vigilante des ressources matérielles et humaines, l'établissement de partenariats durables, l'établissement des bases d'une vie décente, vivre, fixer des priorités et garantir les droits économiques, sociaux et cul-

turels afin d'assurer la coexistence dans un esprit d'égalité, de justice sociale et de parité entre les rivages, les continents et les océans.

Le pari de la Ligue des femmes écrivaines d'Afrique, qu'elle célèbre le 9 mars et en fait la Journée de l'écrivain africain, est de souligner le rôle pionnier qu'elle joue dans la société à travers un travail culturel sérieux et ciblé qui contribue directement ou indirectement dans la sensibilisation aux droits, aux libertés et pour faire de la ligue une plateforme culturelle qualitative pour réaliser des échanges, et être capable de mobiliser les capacités créatrices des femmes dans divers pays africains, quelles que soient leurs langues et leurs affiliations, dans un cadre participatif, coopératif et organisé.

L'objectif ultime est de faire entendre la voix de l'écrivaine et intellectuelle africaine pour l'intégrer dans le processus de développement économique, culturel, diplomatique et autre, et dans ce processus, de faire de l'écriture créative un véhicule de plaidoyer pour les questions sociales, notamment les problèmes des femmes africaines, en exigeant l'effectivité des droits de l'Homme, l'égalité, l'égalité des chances, la justice sociale et la solidarité.

# Les lauréates de la 3<sup>ème</sup> édition du Prix "Moubdiaat" dévoilées

Bouillon de culture

Imane Idrissi



La cérémonie de remise de la 3<sup>ème</sup> édition du Prix "Moubdiaat" (créatrices) s'est déroulée, vendredi au Théâtre Mohammed V de Rabat, en présence de plusieurs personnalités des mondes de l'art et de la culture.

Lors de cette cérémonie, les lauréates des trois catégories "pratique d'un instrument musical", "Slam-Rap" et "expression corporelle" ont ainsi été dévoilées. Les trois premières places dans la catégorie "slam-rap" sont revenues respectivement à Ahlam El Amrani Alaoui, Oumaima Belhaj et Yasmine Taleb.

Dans la catégorie "expression corporelle", Lamia Chikhi a raflé la pre-

mière place, Chorouh Bouyaini la deuxième et Wissal Dahi la troisième.

La première, deuxième et troisième place dans la catégorie "pratique d'un instrument musical" ont été attribuées respectivement à Habiba Riahi, Qamar Bouchaara et Oumaima El Harim.

Le jury de cette édition, placée sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, était composé du rappeur et producteur Taoufik Hazeb, surnommé Don Bigg, du rappeur Mehdi Sbaï, surnommé K-Libre, du professeur de danse moderne Zakaria Bennane et de la professeur de musique et membre de l'Orchestre Royal et de l'Orchestre

philharmonique du Maroc, Hayat Abou Rahal.

Cette soirée a été marquée par des passages sur scène de Don Bigg et Mehdi K-libre, ainsi que par des tableaux artistiques alliant musique, expression corporelle et slam, interprétés par les lauréates de cette édition du prix Moubdiaat.

A l'occasion de cette cérémonie, un hommage a été rendu à trois anciens cadres femmes du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, qui organise chaque année ce prix à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes.

"Palette de mon âme" est l'intitulé d'une exposition de l'artiste-peintre marocaine Imane Kamal Idrissi qui se poursuit jusqu'au 24 mars à la galerie Arte Graça à Lisbonne.

L'artiste y expose une vingtaine de ses œuvres, dont une sélection de peintures à l'huile, des sculptures et des portraits.

"Le thème central de l'exposition est l'exploration des émotions humaines universelles, reflétant la complexité de l'âme humaine et les nuances des expériences individuelles", a souligné l'artiste dans une déclaration à la MAP, notant que chaque œuvre invite les spectateurs à plonger dans un monde de sensations et de réflexions personnelles.

L'exposition célèbre le riche patrimoine culturel du Maroc, tout en mettant en lumière ses similitudes et ses liens avec la culture portugaise. Elle s'articule autour de la célébration de la féminité et de la diversité multiculturelle, dans ce mois dédié à la femme. Chaque pièce invite le public à se plonger dans un monde de couleurs, de textures et d'émotions.

"La proximité culturelle entre le Maroc et le Portugal est une source d'inspiration pour mon œuvre. Je suis émue de partager cette connexion avec le public", a-t-elle dit.

Pour l'artiste, l'événement se veut une célébration vibrante de l'art, de la culture et des expériences humaines partagées.

"L'objectif fondamental de l'exposition est d'offrir une expérience esthétique et émotionnellement engageante qui transcende les frontières culturelles et linguistiques", a-t-elle déclaré, ajoutant qu'à travers les œuvres présentées, elle cherche à transmettre un message d'unité, de compréhension et d'appréciation de la diversité culturelle qui enrichit notre monde.

## De Dubaï au Chili, les séries turques étendent leur empire

La jeune femme déboule en hurlant, menottée dans le dos et agrippée par le policier qui la pousse vers la voiture. Dans le ciel de Tophane, à Istanbul, le drone de la production affole les mouettes.

Scène ordinaire dans les rues de la mégapole turque, décor favori de la soixantaine de séries télé qui se tournent annuellement en Turquie et s'en vont conquérir la planète.

Depuis une quinzaine d'années, la Turquie s'est solidement installée sur les écrans du monde entier, jusqu'à devenir le premier exportateur de séries derrière les Américains et les Britanniques, dans près de 170 pays.

"Après le monde arabe, nos séries sont aussi suivies en Europe du sud et en Amérique Latine", remarque Erdi Isik, directeur du développement chez Ay Yapim, premier exportateur turc en 2023, dont la production "Yargi" (Family Secrets) a reçu cet automne l'Emmy de la meilleure telenovela.

"Nos séries racontent des histoires de famille proches de la culture latine: quand je montre un extrait, même en turc qu'ils ne parlent pas, les acheteurs comprennent immédiatement ce qu'ils voient", explique-t-il.

Les contraintes de la censure en Turquie ménagent aussi la pudeur des publics familiaux, comme au Moyen-Orient ou en Espagne, où les téléspectateurs ont coutume de regarder les

feuilletons en famille.

Cependant, "nous produisons d'abord pour le marché turc, car l'audience réalisée ici compte pour l'export, même si on choisit des acteurs qui peuvent correspondre au marché international", précise-t-il en mentionnant "une liste d'une vingtaine de noms qui peuvent séduire le public" hors du pays.

La Turquie étend son empire à tous les continents. Ses feuilletons historiques, ses intrigues familiales et ses histoires d'amour contrariées sont ultra populaires au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et dans les Balkans, les contours de l'ancien territoire ottoman, jusqu'aux Etats-Unis où ses séries séduisent le marché hispanique.

"Elles sont désormais diffusées en prime-time en Espagne, en Arabie Saoudite et en Egypte", signale Xavier Rambert, responsable Etudes et Marketing chez Glance, spécialiste international de la mesure d'audiences, qui salue "l'efficacité" des productions. "Leur capacité à fournir des kilomètres de contenus à des coûts très maîtrisés permet de remplir les grilles à des prix tenus", pointe-t-il.

Au total, selon le ministère turc de la Culture, près de 700 millions de téléspectateurs se régalaient des telenovelas "alla turca".

Un succès dû à la qualité des réalisations, juge Özlem Özşümbül, directrice des ventes

chez Madd, la société qui distribue notamment Ay Yapim: elle rappelle que toutes les séries sont réalisées "en extérieur".

Autre particularisme: chaque épisode est écrit et tourné d'une semaine sur l'autre, à partir d'une trame générale qui évolue pour s'ajuster à l'audience. Soit un épisode de deux heures intégralement écrit, tourné et produit en six jours.

Ce qui implique de sacrifier parfois un personnage ou de le rétrograder: seuls les acteurs les plus connus ont une garantie minimum d'une douzaine d'épisodes, prévient Mme Özşümbül.

Mais la recette coûte cher: "Les séries turques ne peuvent pas être amorties sur le seul marché national", souligne Özlem Özdemir, fondatrice du magazine spécialisé Episod.

D'où l'importance du marché extérieur qui suppose d'adapter ces épisodes fleuves de deux heures et plus.

"Ils sont réédités en trois épisodes quotidiens de 45 minutes pour l'international, conformes au format des diffuseurs internationaux et des contraintes publicitaires", explique Ahmet Ziyalar, co-fondateur des sociétés de production Inter Medya et Inter Yapim.

Avec Inter Yapim, il s'est lancé dans les séries dites de "nouvelle génération" en huit à douze épisodes destinées aux plateformes de streaming: "Plus courtes, plus rythmées, plus audacieuses, moins soucieuses de censure", ré-

sume-t-il.

C'est ainsi que l'héroïne de "Degenler", la série policière en tournage dans le quartier populaire de Tophane ne craint pas de lancer des slogans pro-kurdes au policier qui l'interpelle.

"On peut être plus politique quand on produit pour une plateforme", reconnaît le scénariste, Sarp Kalfaoglu.

Degenler sera diffusée en Turquie par la plateforme Gain. "Nous pensons que ces séries de nouvelle génération ont aussi leur place sur le marché international, comme celles, grand public, que nous continuons de produire", insiste Can Okan, PDG d'Inter Medya, qui viendra bientôt les présenter au festival international Séries Mania à Lille (France).

Can Okan annonce en passant un accord signé avec le principal diffuseur colombien Caracol pour une série fleuve de 120 épisodes en espagnol: on n'abandonne pas une recette qui marche.

La Turquie commence également à produire directement en arabe pour le géant du secteur MBC, à Dubaï. "On sait que (le président Recep Tayyip) Erdogan n'apprécie pas toujours nos contenus... mais il ne peut rien dire, ça rapporte de l'argent!", plaisante Erdi Isik. Sans compter les touristes, spectateurs enthousiastes en pèlerinage sur les lieux de tournage le long du Bosphore.



## Après le coup d'Etat de 2023, la Communauté des Etats d'Afrique centrale réintègre le Gabon

La Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) a annoncé qu'elle réintégrait le Gabon, suspendu au lendemain du coup d'Etat de l'armée qui avait renversé le 30 août 2023 le président Ali Bongo Ondimba, dans un communiqué dimanche.

Une junte dirigée par le général Brice Oligui Nguema, proclamé ensuite président de transition par la totalité des chefs de corps de l'armée et de la police, avait proclamé, sans verser une goutte de sang, "la fin du régime" d'Ali Bongo, une heure après l'annonce de sa réélection qualifiée de frauduleuse par les putschistes.

Les militaires accusaient également les proches du chef de l'Etat déchu de "corruption massive" et d'une gouvernance catastrophique. Ils étaient alors acclamés dans tout le pays par des Gabonais très majoritairement heureux qu'ils aient mis fin à 55 ans de règne de la famille Bongo dans ce petit Etat d'Afrique centrale riche de son pétrole notamment.

Mais l'Union africaine (UA)

et la CEEAC avaient dès le lendemain condamné le coup d'Etat et suspendu le Gabon de leurs institutions jusqu'à un "retour à l'ordre constitutionnel".

Les chefs d'Etat, ou leurs représentants, des 11 pays de la CEEAC, réunis samedi lors de leur sommet annuel ordinaire à Malabo, en Guinée équatoriale, ont "décidé de lever la suspension de la participation du Gabon", selon le communiqué final lu sur le site internet de l'Organisation régionale dimanche.

Cette réintégration a été décidée compte tenu "des avancées significatives dans le processus de retour à l'ordre constitutionnel marquées par l'adhésion du peuple et la mise en place d'un chronogramme pour une transition de 24 mois", selon le communiqué.

Mi-novembre, le gouvernement nommé par le général Oligui Nguema avait confirmé la durée de 24 mois pour la transition en détaillant un calendrier jusqu'à des élections législatives et présidentielles en août 2025. Et il a confirmé samedi la tenue d'un "Dialogue national inclusif"



qui doit rassembler, du 2 au 30 avril, "toutes les forces vives de la Nation" pour élaborer notamment une nouvelle Constitution qui sera soumise à référendum.

Depuis plus de 55 ans, la famille Bongo – le père, Omar, pi-

lier de "la Françafrique" de 1967 à 2009, puis le fils Ali – dirigeait sans partage le Gabon.

L'épouse d'Ali Bongo, Sylvia, ainsi que l'un de leurs fils, Noureddin, ont été arrêtés le jour du putsch et sont toujours en pri-

son, accusés avec plusieurs membres du cabinet de l'ex-chef de l'Etat, notamment de détournements massifs de fonds publics.

Ali Bongo, lui, victime d'un grave AVC en 2018, est maintenant dans sa résidence de Libreville.

## La Chine durcit les restrictions sur internet durant sa session parlementaire

La Chine a renforcé cette semaine son contrôle d'internet et notamment l'accès aux sites étrangers durant un important rendez-vous politique à Pékin, a indiqué à l'AFP un prestataire

de services permettant de contourner la censure. Le pays surveille déjà étroitement ses médias et son internet, soumis à une censure des contenus qui présentent la politique de l'Etat sous un mauvais jour

ou de nature à créer de l'agitation.

De nombreux sites (Google, YouTube...), applications et réseaux sociaux étrangers (X, Instagram, Facebook...) sont ainsi inaccessibles sans outils informatiques permettant de contourner la censure (VPN).

Un durcissement des restrictions est généralement observé autour de dates et d'événements sensibles. La session annuelle du Parlement cette semaine à Pékin ne fait pas exception. A cette occasion, "la censure s'intensifie" en ligne et certains outils pour la contourner "ne fonctionnent pas", a indiqué dans la nuit de samedi à dimanche à l'AFP le fournisseur de VPN Astrill, populaire auprès des étrangers vivant en Chine.

"Nous travaillons d'arrache-pied pour ramener tous les services à la normale", a assuré Astrill, société enregistrée au Liechtenstein.

Le recours à un VPN ou tout autre outil permettant d'accéder à des sites internet interdits est illégal en Chine sans autorisation officielle.

Des employés de certains médias d'Etat et des diplomates chinois utilisent

des VPN pour publier notamment sur le réseau social X (ex-Twitter), bloqué en Chine.

La session parlementaire a débuté lundi dernier et la Chine veille durant cette période à ce qu'aucun grain de sable ne vienne entraver ce rituel politique.

Policiers et volontaires sont notamment appelés en renfort dans les rues de la capitale chinoise où les contrôles sont plus nombreux que d'habitude.

Contrairement à une tradition bien ancrée depuis trois décennies, le Premier ministre Li Qiang n'organisera pas cette année de conférence de presse à la fin de la session parlementaire.

Ce rendez-vous est d'ordinaire particulièrement scruté par la presse étrangère pour connaître l'état d'esprit de celui qui a la responsabilité de la politique économique.

Tout mot-clé (hashtag) à ce sujet a été bloqué cette semaine sur le réseau social Weibo, équivalent chinois de X.

Dans un discours l'an dernier, le président Xi Jinping avait souligné l'importance pour la Chine de renforcer son contrôle et la sécurité de son internet.



# Aux Etats-Unis, les bureaux vidés par le télétravail menacent des banques de faillite

Des immeubles de bureaux restent à moitié vides aux Etats-Unis, la faute au télétravail plébiscité depuis la pandémie. Leur valeur a chuté et pourtant les propriétaires vont devoir refinancer les prêts, malgré les taux élevés: ce cocktail explosif, par ricochet, menace certaines petites banques. "Il y aura des faillites bancaires, mais ce ne seront pas les grandes banques, (...) plutôt les petites et moyennes", a averti le président de la banque centrale américaine (Fed), Jerome Powell, jeudi devant une commission du Sénat.

San Francisco, Washington, New York, ...: les bureaux aux Etats-Unis voient passer moitié moins de personnes qu'avant la pandémie. Car de nombreux cols blancs rechignent à refaire leurs longs trajets quotidiens depuis qu'ils se sont habitués à travailler de chez eux pendant la crise du Covid.

Le taux de vacance, qui était de 9,5% en 2019, a grimpé à 13,5% en 2023, et pourrait aller jusqu'à 16,6% fin 2025, selon l'agence Fitch.

"Dans de nombreuses villes, le quartier de bureaux du centre-ville est sous-peuplé", avec "des bâtiments vides", et "tous les commerces qui servaient les milliers de personnes qui travaillent dans ces immeubles sont également sous pression", a souligné Jerome Powell.

Cette désertion a fait perdre au secteur des bureaux un tiers de sa valeur.

Or, 2024 est une année à risque: un quart des prêts souscrits par les propriétaires pour acquérir ces biens immobiliers arrive à échéance, selon les chiffres de l'Association des établissements de crédit immobilier (MBA). Soit 206 milliards de dollars à refinancer. Au moment où les taux sont au plus haut depuis 20 ans.

"Les prêts devront être refinancés dans un environnement caractérisé par des taux d'intérêt plus élevés, des valorisations plus faibles et des taux d'occupation en hausse", avait détaillé la secrétaire au Trésor Janet Yellen.

Aux Etats-Unis en effet, les emprunts commerciaux doivent être renégociés tous les trois à cinq ans.

Le risque: une "réaction en chaîne", puisque les banques "risquent de voir leur emprunteur faire défaut, et de ce fait, se retrouver avec des tensions sur leurs capitaux", a expliqué à l'AFP Gregory Daco, chef économiste pour EY Parthenon.

La principale conseillère économique de Joe Biden, Lael Brainard, anticipe des "tensions", mais pas d'"implications plus larges pour le système financier", a-t-elle dit récemment à des journalistes.

Les "immeubles de bureaux où les taux d'occupation sont élevés en raison de changements dans les modes de travail" sont "une catégorie restreinte au sein de l'immobilier commercial", avait-elle ainsi souligné.

Néanmoins, si les grands éta-



blissements ont les épaules pour absorber ces pertes, "pour des petites banques, c'est énorme", note encore Gregory Daco.

Fonds de retraite ou assurances, entre autres, sont aussi concernés, dès lors qu'ils possèdent des immeubles commerciaux dans leurs portefeuilles. Ils sont même encore plus vulnérables, car non soumis aux mêmes exigences de réglementation que les banques.

Jerome Powell a ainsi précisé que la Fed travaille avec les établissements à risque: "nous avons identifié les banques qui ont de fortes concentrations

dans l'immobilier commercial, en particulier les bureaux et les commerces de détail, (...) et nous dialoguons avec eux".

"Si les propriétés sont vendues à un prix inférieur (...), cela pourrait déclencher un effet domino, obligeant les banques à réévaluer les pertes potentielles auxquelles elles sont exposées", et les provisions "nécessaires pour les couvrir", explique ainsi Ryan Sweet, économiste pour Oxford Economics.

C'est l'une des faiblesses qui a poussé cette semaine la New York Community Bancorp (NYCB) à changer de direction

et obtenir plus d'un milliard de dollars de capitaux frais pour repartir d'un bon pied.

Les difficultés de cet établissement sont plus larges que sa seule exposition à ces prêts, mais elle avait annoncé en janvier une provision de 185 millions de dollars pour compenser les impayés ou retards de son portefeuille de prêts immobiliers, entre autres pour les immeubles de bureaux.

Et à plus long terme, "si nous ne voyons pas davantage de personnes retourner au bureau, cela deviendra un problème", avait alerté Michelle Bowman, une gouverneuse de la Fed.

## L'armée ukrainienne affirme avoir abattu 35 drones russes dans la nuit



L'armée de l'air ukrainienne a affirmé dimanche qu'elle avait abattu 35 drones Shahed de fabrication iranienne, sur un total de 39 lancés par la Russie dans la nuit. "Trente-cinq Shahed ont été abattus" au-dessus de 10 régions du centre et du sud de l'Ukraine, y compris dans la région de Kiev, a-t-elle précisé sur les réseaux sociaux.

Trois missiles S-300 russes ont frappé la ville de Myrnohrad, dans l'est de l'Ukraine, faisant neuf blessés, dont un adolescent, selon le responsable ukrainien de la région de Donetsk, soumise à des combats permanents, Vadym Filachkine.

Neuf immeubles d'habitation ont été endommagés, a-t-il précisé. En Russie, une femme a été tuée dimanche dans un bombardement ukrainien visant un village

russe situé à dix kilomètres de la frontière, a annoncé un gouverneur russe. "Aujourd'hui, le village de Koulbaki a été bombardé depuis l'Ukraine", a indiqué le gouverneur de la région de Koursk, Roman Starovoyt. "Un incendie s'est déclaré dans un immeuble d'habitations. Une femme a été tuée et son mari gravement brûlé". Le ministère russe de la Défense a aussi fait état de deux drones ukrainiens détruits au-dessus de la région de Belgorod.

Samedi la Russie avait affirmé avoir détruit 47 drones ukrainiens dans la nuit, principalement dans la région de Rostov-sur-le-Don, frontalière de l'Ukraine, attaque qui pourrait avoir visé entre autres une usine d'aviation.

L'Ukraine mène régulièrement des frappes en Russie, notamment dans les régions les plus proches de son territoire.

# Les Portugais votent pour un Parlement qui peut virer à droite

Les Portugais ont commencé à voter dimanche pour des législatives anticipées où l'opposition de centre droit fait figure de favorite, après huit ans de gouvernement socialiste, mais risque de devoir composer avec des populistes en pleine progression.

A trois mois des européennes, ces élections au Portugal pourraient ainsi confirmer que l'extrême droite a le vent en poupe à travers le Vieux Continent, comme l'ont montré les électeurs italiens ou néerlandais.

Le pays ibérique était un des rares en Europe à être dirigé par la gauche lorsque le Premier ministre sortant Antonio Costa, 62 ans, a démissionné début novembre en renonçant à briguer un nouveau mandat après avoir été cité dans une enquête pour trafic d'influence.

"Nous sommes à un moment critique (...), ce que nous vivons aujourd'hui peut représenter un moment de changement", a témoigné à l'AFP José Cardoso, un chef d'entreprise de 38 ans qui a voté dans un quartier résidentiel du nord de Lisbonne.

"Ces élections sont complètement différentes des autres car, pour la première fois, notre démocratie est menacée", s'est inquiété pour sa part Sofia Manuel, une programmatrice de 34 ans, après avoir déposé son bulletin dans un lycée du centre de la capitale.

"J'espère que les droits que



nous avons déjà conquis seront maintenus", a-t-elle confié alors que le Portugal commémorera le mois prochain le 50e anniversaire de la Révolution des Œuflets, qui a mis fin à une dictature fasciste presque aussi longue.

Plusieurs sondages réalisés à la sortie des urnes seront diffusés par les médias à 20H00 et les résultats officiels du scrutin, auquel sont appelés à participer 10,8 millions d'électeurs, seront annoncés plus tard dans la soirée.

A l'approche du vote, l'Alliance

démocratique (AD) de centre droit emmenée par Luís Montenegro, 51 ans, était en tête des sondages avec un peu plus de 30% des intentions de vote et une mince avance sur le Parti socialiste (PS), qui s'est regroupé autour de Pedro Nuno Santos, 46 ans.

Troisième force politique depuis les législatives de 2022, que le PS avait remportées avec une majorité absolue, le parti antisystème Chega (Assez) dirigé par André Ventura, 41 ans, pourrait plus que doubler son score des dernières

élections et obtenir 15 à 20% des voix.

Selon les enquêtes pré-électorales, qui dénombrent encore beaucoup d'indécis, l'ensemble de la droite (composée par l'AD, Chega et l'Initiative libérale) devrait être majoritaire dans le prochain Parlement.

Mais Luís Montenegro, longtemps député puis chef de groupe parlementaire, a d'ores et déjà esquisé de former un gouvernement avec le soutien de l'extrême droite, au risque de provoquer une im-

passé s'il n'atteint pas la majorité des 230 sièges même en s'alliant avec les libéraux.

"Ne vous inquiétez pas. D'abord, la stabilité nous sera donnée par le peuple portugais. Ensuite, c'est nous, avec notre performance, qui allons la garantir", a-t-il voulu rassurer vendredi, lors de son dernier meeting.

Pedro Nuno Santos, un ancien ministre issu de l'aile gauche du PS, a de son côté rappelé tout au long de la campagne que la droite, lors de son dernier passage au pouvoir, entre 2011 et 2015, avait appliqué une impopulaire cure d'austérité budgétaire.

Troisième homme de cette course électorale, le populiste André Ventura a affirmé pour sa part que les deux grands partis du centre, qui se partagent le pouvoir depuis l'avènement de la démocratie, "ne sont que les deux faces d'une même pièce".

"Pour le changement, c'est Chega qu'il faut", a clamé ce professeur de droit et ancien commentateur de football, connu pour ses attaques xénophobes contre la minorité tzigane.

Malgré l'assainissement des finances publiques, une croissance supérieure à la moyenne européenne et un chômage au plus bas, le bilan du gouvernement socialiste est terni par l'inflation, les dysfonctionnements des services de santé et des écoles, ainsi que par une importante crise du logement.

# Les habitants du nord du Nigeria sous le choc, après un enlèvement de masse dans une école

"Nous avons d'abord cru qu'il s'agissait de militaires et nous avons commencé à les saluer et à crier 'Dieu soit avec vous'", se souvient Maryam Usman, 11 ans. Elle a ensuite compris au premier coup de feu tiré en l'air qu'il s'agissait en réalité de bandits. La jeune fille et les autres élèves de l'école de Kuriga dans le nord-ouest du Nigeria venaient à peine d'entrer dans leurs salles de classe jeudi matin aux alentours de 8h00, lorsque des dizaines d'hommes armés sont entrés dans l'établissement situé dans un village agricole à 100 km de la ville de Kaduna, d'après le récit de plusieurs témoins.

Maryam Usman a réussi à fuir rapidement, ce qui n'a pas été le cas pour tous ses camarades. Ce jour-là, plus de 280 élèves ont été emmenés de force par le groupe de bandits sur les 1.000 enfants et jeunes adultes présents.

Il s'agit du dernier enlèvement de masse

en date dans le pays le plus peuplé d'Afrique, où les bandits adeptes des enlèvements contre rançon, ciblent régulièrement les écoles, les lieux de cultes ou les autoroutes. L'école de Kuriga est divisée en deux, entre l'enseignement primaire et secondaire qui se partagent des blocs de bâtiments non dotés avec des salles de classe en mauvais état.

Lors des détonations d'armes à feu, certains dont Maryam Usman se sont réfugiés à l'intérieur de maisons avoisinantes, mais les assaillants les ont poursuivis et traînés dehors à coups de pied et de fous, d'après la jeune fille. "L'un des hommes a attrapé mon voile et a commencé à me traîner par terre. J'ai réussi à enlever mon voile et à m'enfuir", a raconté à l'AFP Maryam Usman en sanglots devant son domicile.

Mustapha Abubakar, 18 ans, fait partie des centaines de personnes capturées par les assaillants et emmenées dans la forêt. Mais le lycéen a réussi à s'échapper.

"Nous avons marché pendant des

heures sous une chaleur torride, jusqu'à ce que nous soyons tous épuisés et assoiffés", a confié à l'AFP le jeune homme encore traumatisé. Selon lui, les bandits ont kidnappé plus de filles que de garçons. A trois reprises, un avion de chasse les a survolés, mais à chaque fois, leurs ravisseurs leur ont demandé de s'allonger sur le sol, et ordonné d'enlever leurs chemises blanches d'écolier pour ne pas se faire remarquer. "J'ai encore des hallucinations la nuit. Je n'arrête pas d'entendre des bruits de motos à l'extérieur de ma maison, comme s'ils (les bandits) venaient m'enlever", s'inquiète Mustapha Abubakar.

Au moment de l'attaque, Jibril Ahmad, membre de la force de protection communautaire du village, dit s'être emparé de son fusil de chasse pour affronter les assaillants avec d'autres membres de cette force d'auto-défense. "L'un d'entre nous a été tué d'une balle dans la tête, tandis qu'un autre a été blessé à la jambe", a-t-il indiqué. Plusieurs

parents ont assisté, impuissants, à l'attaque de l'école, suppliant les agresseurs d'épargner leurs enfants.

"Nous ne pouvions rien faire" et maintenant "nous ne savons pas ce que nos enfants endurent", se lamente Amina Abdullahi aux abords de la maison du chef du village. Ses deux enfants ont été enlevés. "Ils ont fait sortir les enfants de l'école pour les emmener dans la brousse, comme des bergers avec leur bétail", a déclaré le gardien de l'école Abdullahi Musa, 76 ans, qui a lui-même été enlevé dans sa ferme à l'extérieur de Kuriga par les bandits, et libéré deux jours avant l'enlèvement de masse.

Sani Hassan, un enseignant, prenait son petit-déjeuner dans un restaurant situé près de l'école lors de l'attaque de son établissement.

Il a vu au loin l'un de ses collègues être emmené avec "un grand nombre d'élèves". "J'étais dans un état de sidération, et j'ai regardé avec horreur. C'était surréaliste".

**RAWANE MEDIA - SARL AU**

**CONSTITUTION**  
Aux termes d'un acte SSP en date du 05/02/2024, il a été établi les Statuts d'une Société A Responsabilité Limitée d'Associé Unique dont les caractéristiques sont les suivantes :  
Dénomination: RAWANE MEDIA

Forme Juridique: Société A Responsabilité Limitée d'Associé Unique  
Objet: Production de films et conception graphique.  
Siège Social: 23, BD OUKBA IBNOU NAFI HAY MOHAMMADI, CASABLANCA.  
DUREE: 99 années à compter du jour de sa constitution définitive.  
Capital Social: Fixé à 100.000,00 DHS (Cent Mille Dirhams) divisé en 1000 Parts Sociales de 100 Dhs chacune :

- 1000 Parts attribuées à ... Mme. RADOUAN KHADIJA.

GERANCE: Mme. RADOUAN KHADIJA est désignée Gérante unique de la Société.  
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de CASABLANCA le 08/03/2024 Sous le N° 909763 La Société est immatriculée au Registre de Commerce sous n° 617165.

**N° 1299/PA**

**\* ASMAR CAR\***  
Société A Responsabilité Limitée d'Associé Unique Au capital de 500.000,00 Dirhams

Siège Social: HAY ADIL RUE 09 IER ETAGE N°4 CASABLANCA RC: 348213

I. Aux termes du Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 19 FEVRIER 2024, l'Associé Unique de la Société « ASMAR CAR » a décidé:

- Cession des parts Sociales;

• 2500 (Deux Mille Cinq Cent) parts sociales appartenant à Mr CHAHBANE AYOUN au profit de Mr CHAHBANE MOUAD.  
Les associés approuvent la nouvelle répartition du Capital Social qui se présente comme suit:

- Mr. CHAHBANE AYOUN..... 2500 Parts
- Mr. CHAHBANE MOUAD... 2500 Parts

-Transformation de la forme juridique de la Société d'une Société A Responsabilité Limitée d'associé unique en une Société A Responsabilité Limitée;

- Démission de l'ancienne Gérante non associée Mme. MAZZOUZ HAJAR (BJ402490) de la gérance et Nomination de Mr. CHAHBANE MOUAD (BJ457385) le nouveau Gérant de la société et cette dernière sera valablement engagée par la seule signature de Mr. CHAHBANE MOUAD;

- Mise à jour des statuts ;  
- Pouvoirs à donner ;  
II. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le

08/03/2024 sous le N° 909834.

**N° 1300/PA**

**BEST NUTRITION SARL**  
Au Capital de 300.000,00 Dirhams  
Siège Social : GROUPE ATTAKADOUME GH 2-17 2ème ETG SIDI BERNOUSSI RC : 470325

I. Aux termes du Procès-Verbal de l'A.G. E en date du 18 DECEMBRE 2023, les associés de la Société « BEST NUTRITION SARL » Décident :

- 1500 (Mille Cinq Cent) parts sociales appartenant à Mr. EDALAHYANE MUSTAPHA au profit de Mr. EL MHADI MOHAMED.
- 1500 (Mille Cinq Cent) parts sociales appartenant à Mr. KHARBOUCH ABID au profit de Mr. EL MHADI MOHAMED.

Les associés approuvent la nouvelle répartition du Capital Social qui se présente comme suit :

- Mr. EL MHADI MOHAMED..... 3000 Parts

- Transformation de la forme juridique de la Société d'une société à responsabilité limitée en société à responsabilité limitée d'associé unique  
- Démission de l'ancien Associé et l'ancien Gérant (Mr. EDALAHYANE MUSTAPHA CLN N° JB275799) et Nomination Mr. EL MHADI MOHAMED CLN N° JB377697 le nouveau Gérant unique de la société et cette dernière sera valablement engagée par la seule signature de Mr. EL MHADI MOHAMED.

- Mise à jour des statuts,
- Pouvoirs à donner.

II. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 08/03/2024 sous le N°909844.

**N° 1301/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province D'El Kelaa Sraghna  
Cercle de EL KELAA BENI AMEUR  
Caidat de OULED BOUALI  
Commune ouled aamer

Avis d'appel d'offres ouvert national  
N° : 01 /2024  
(Séance publique)

Le : 04/04/2024 à 11 :00 h, il sera procédé dans la salle des réunions de la Commune OULED AAMER Province D'El Kelaa Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N° : 01/2024 Relatif aux : TRAVAUX DE CREUSEMENT D'UN PUIS AU DOUAR AIT EL HAJ

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau des marchés de la Commune OULED AAMER ou peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marches-publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma) .  
- L'estimation des coûts

des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 181 200,00 DHS (CENT QUATRE VINGT ET UN MILLE DEUX CENT DHS 00 CENTIMES) TTC .

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 3 000,00 DH (trois mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n° 2-22-341 du 08-03-2023 relatif aux marchés publics et à l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'économie et des finances chargé du budget n° 1692-23 du 23/06/2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse électronique au portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Conformément à l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'économie et des finances chargé du budget n° 1692-23 du 23/06/2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation de l'appel d'offres.  
Il est prévu une visite des lieux le : 28/03/2024 à 11h du matin le rendez-vous aura lieu au siège de la commune.

**N° 1302/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS  
INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE CENTRE REGIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE DE KENITRA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 1/2024/CRRAK - RESERVE AUX TRES PETITES, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES, AUX COOPERATIVES OU UNE UNION DE COOPERATIVES ET AUX AUTO-ENTREPRENEURS-SOUMISSION ELECTRONIQUE OBLIGATOIRE

Le mercredi 3 Avril 2024 à 09 heures 30 minutes, il sera procédé, dans la salle des réunions au siège de l'Institut National de la Recherche Agronomique sis à Avenue de la Victoire Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour l'achat de produits chimiques de

laboratoire, des produits phytosanitaires et engrais pour les différents Domaines Expérimentaux et Unités de Recherche relevant du Centre Régional de la Recherche Agronomique de Kenitra, en sept lots :

- Lot n° 1 : Produits chimiques sous forme solides pour analyse ;
- Lot n° 2 : Produits chimiques sous forme liquide pour analyse ;
- Lot n° 3 : Produits de biologie moléculaires et de culture de tissus ;
- Lot n° 4 : Produits phytosanitaires (Herbicides) ;
- Lot n° 5 : Produits phytosanitaires (Fongicides) ;
- Lot n° 6 : Produits phytosanitaires (Insecticides) ;
- Lot n° 7 : Engrais.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics :

- <http://www.marchespublics.gov.ma>
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
- Lot n° 1: Mille six cent soixante-dix Dirhams (1670,00 Dirhams) ;
- Lot n° 2 : Neuf cent quatre vingt Dirhams (980,00 Dirhams) ;
- Lot n° 3 : Huit Cent Soixante-dix Dirhams (870,00 Dirhams) ;
- Lot n° 4 : Mille six cent quarante Dirhams (1640,00 Dirhams) ;
- Lot n° 5: Neuf Cent dix Dirhams (910,00 Dirhams) ;
- Lot n° 6 : Deux Mille six cent vingt Dirhams (2620,00 Dirhams) ;

- Lot n° 7 : Cinq Mille cent quatre-vingt Dirhams (5180,00 Dirhams).  
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot n°1 : Quatre-vingt-trois mille cinq cent vingt trois Dirhams quarante six Centimes (83 523,46 Dirhams) Toutes Taxes comprises ;
- Lot n°2 : Quarante neuf mille trois cent quatre-vingt-dix-sept Dirhams et soixante quatre Centimes (49 397,64 Dirhams) Toutes Taxes comprises ;
- Lot n°3 : Quarante trois mille neuf cents Dirhams et soixante sept Centimes (43 900,67 Dirhams) Toutes Taxes comprises ;
- Lot n°4 : Quatre-vingt deux mille quatre cent quatre-vingt-quinze Dirhams (82 495,00 Dirhams) Toutes Taxes comprises ;
- Lot n°5 : Quarante cinq mille neuf cent trente-quatre Dirhams (45 934,00 Dirhams) Toutes Taxes comprises ;
- Lot n°6 : Cent trente-et un mille vingt-cinq Dirhams (131 025,00 Dirhams) Toutes Taxes comprises ;
- Lot n°7 : Deux cent cinquante-neuf mille trois cent soixante-quatorze Dirhams et quinze Centimes (259 374,15 Dirhams) Toutes Taxes comprises ;

34 et 135 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics et à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hijra 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marches-publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma).

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau du Service des marchés relevant de l'Institut National de la Recherche Agronomique, Sis à Avenue de la Victoire à Rabat, au plus tard le 02 avril 2024 à 15 h 00 mn ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises nationales, coopératives, unions des coopératives et auto-entrepreneurs. En application des dispositions de l'article 148 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de la consultation

**N° 1303/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Formation Professionnelle  
Direction Provinciale de Marrakech

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL A MAJORATION N°: 08/EXP/2024 (Séance publique)**

Le 04/04/2024 à 10 H, il sera procédé dans la salle de réunions de la direction provinciale de Marrakech relevant de l'AREF M-S, Avenue Jeanne Harli, guéris Marrakech, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert national à Majoration ayant pour objet: La prestation de la sécurité, la surveillance et le gardiennage des locaux des établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Marrakech en deux lots séparés.

- Lot N°01: Les établissements scolaires de l'enseignement primaire et secondaire collégial.
- Lot N°02: Les établissements scolaires de l'enseignement qualifiant.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire et l'estimation sont fixés comme suit:

LOT N°	Le montant du Cautionnement provisoire en dhs		Le montant d'estimation des prestations en dhs TTC	
	En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
01	27 700,00	Vingt sept mille sept cent dirhams	1 385 195,33	Un million trois cent quatre vingt cinq mille cent quatre vingt quinze dirhams trente trois centimes
02	4 800,00	Huit mille huit cent dirhams	440 743,97	Quatre Cent quarante mille sept cent quarante trois dirhams quatre vingt dix sept centimes

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent envoyer leurs dossiers par voie électronique au portail des marchés de public [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), en application des dispositions du décret cité ci-dessus et l'arrêté n° 1692-23, relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 de règlement de consultation

**N° 1304/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS  
INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE  
CENTRE REGIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE DE KENITRA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 2/2024/CRRAK  
RESERVE AUX TRES

PETITES, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES, AUX COOPERATIVES, AUX COOPERATIVES OU UNE UNION DE COOPERATIVES ET AUX AUTO-ENTREPRENEURS  
SOUSSION OBLIGATOIRE

Le Mercredi 03 Avril 2024 à 10 heures 30 minutes, il sera procédé, dans la salle des réunions au siège de l'Institut National de la Recherche Agronomique, sis Avenue la Victoire Rabat, à l'ouverture

des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix ayant pour objet l'acquisition du matériel d'irrigation pour les Domaines Expérimentaux d'El Menzeh et de Sidi Allal Tazi relevant du Centre Régional de la Recherche Agronomique de Kenitra, en lot unique.  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : <http://www.marches-publics.gov.ma>  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme

de : Huit Mille Cinq Cents Dirhams (8.500,00 Dirhams).  
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre Cent Soixante Huit Mille Sept Cent Soixante Dirhams (468.760,00 DHS TTC) Toutes Taxes Comprises. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être effectués conformément aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret n°2-22-431 relatif aux

marchés publics et à l'arrêt du ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hijra 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises nationales, coopératives, unions des coopératives et auto-entrepreneurs, En application des dispositions de l'article 148 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023)  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de la consultation  
N° 1305/PA

# Horaires des trains

## SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

N° train	Marrakech	Benguerdj	Settat	Berkahd	Casa Gds	Casa voyageurs	Ain Sbaa	Mohammeda	Rabat Agdal	Rabat Ville	Saï	Saï Fédrique	Kenitra	Saï yafra	Saï Sijma	Saï Fes	Meknes et aï	Meknes	Saï yafra	Ain Tanghra	Fes
171*						5:40	5:48	5:59	6:05	6:17	6:27	6:31	7:00	7:25	7:44	7:59	8:38	8:47	9:06	9:27	9:34
301						6:40	6:48	6:59	7:05	7:17	7:27	7:31	8:00	8:25	8:44	8:59	9:38	9:47	10:06	10:27	10:34
600*	6:50	6:55	6:59	6:59	7:21	7:30	7:38	7:49	8:25	8:27	8:37	8:41	9:10	9:35	9:54	10:09	10:48	10:57	11:16	11:37	11:44
602	5:50	6:55	7:59	7:59	8:21	8:30	8:38	8:49	9:25	9:27	9:37	9:41	10:10	10:35	10:54	11:09	11:48	11:57	12:16	12:37	12:44
141						9:50	9:58	10:09	10:25	10:27	10:37	10:41	11:10	11:35	11:54	12:09	12:48	12:57	13:16	13:37	13:44
606	7:50	8:55	9:59	9:59	10:21	10:30	10:38	10:49	11:25	11:27	11:37	11:41	12:10	12:35	12:54	13:09	13:48	13:57	14:16	14:37	14:44
143						11:50	11:58	12:09	12:25	12:27	12:37	12:41	13:10	13:35	13:54	14:09	14:48	14:57	15:16	15:37	15:44
610	5:50	6:55	7:59	7:59	12:21	12:30	12:38	12:49	13:25	13:27	13:37	13:41	14:10	14:35	14:54	15:09	15:48	15:57	16:16	16:37	16:44
v1245	10:50	11:55	12:59	12:59	13:21	13:30	13:38	13:49	14:25	14:27	14:37	14:41	15:10	15:35	15:54	16:09	16:48	16:57	17:16	17:37	17:44
614	11:50	12:55	13:59	13:59	14:21	14:30	14:38	14:49	15:25	15:27	15:37	15:41	16:10	16:35	16:54	17:09	17:48	17:57	18:16	18:37	18:44
616	12:50	13:55	14:59	14:59	15:21	15:30	15:38	15:49	16:25	16:27	16:37	16:41	17:10	17:35	17:54	18:09	18:48	18:57	19:16	19:37	19:44
618	13:50	14:55	15:59	15:59	16:21	16:30	16:38	16:49	17:25	17:27	17:37	17:41	18:10	18:35	18:54	19:09	19:48	19:57	20:16	20:37	20:44
620	14:50	15:55	16:59	16:59	17:21	17:30	17:38	17:49	18:25	18:27	18:37	18:41	19:10	19:35	19:54	20:09	20:48	20:57	21:16	21:37	21:44
622	15:50	16:55	17:59	17:59	18:21	18:30	18:38	18:49	19:25	19:27	19:37	19:41	20:10	20:35	20:54	21:09	21:48	21:57	22:16	22:37	22:44
624	16:50	17:55	18:59	18:59	19:21	19:30	19:38	19:49	20:25	20:27	20:37	20:41	21:10	21:35	21:54	22:09	22:48	22:57	23:16	23:37	23:44
626	17:50	18:55	19:59	19:59	20:21	20:30	20:38	20:49	21:25	21:27	21:37	21:41	22:10	22:35	22:54	23:09	23:48	23:57	24:16	24:37	24:44
628	18:50	19:55	20:59	20:59	21:21	21:30	21:38	21:49	22:25	22:27	22:37	22:41	23:10	23:35	23:54	24:09	24:48	24:57	25:16	25:37	25:44
139						22:50	22:58	23:09	23:25	23:27	23:37	23:41	24:10	24:35	24:54	25:09	25:48	25:57	26:16	26:37	26:44
630	19:50	20:55	21:59	21:59	22:21	22:30	22:38	22:49	23:25	23:27	23:37	23:41	24:10	24:35	24:54	25:09	25:48	25:57	26:16	26:37	26:44
632	20:50	21:55	22:59	22:59	23:21	23:30	23:38	23:49	24:25	24:27	24:37	24:41	25:10	25:35	25:54	26:09	26:48	26:57	27:16	27:37	27:44
634	21:50	22:55	23:59	23:59	24:21	24:30	24:38	24:49	25:25	25:27	25:37	25:41	26:10	26:35	26:54	27:09	27:48	27:57	28:16	28:37	28:44
636	22:50	23:55	24:59	24:59	25:21	25:30	25:38	25:49	26:25	26:27	26:37	26:41	27:10	27:35	27:54	28:09	28:48	28:57	29:16	29:37	29:44
638	23:50	24:55	25:59	25:59	26:21	26:30	26:38	26:49	27:25	27:27	27:37	27:41	28:10	28:35	28:54	29:09	29:48	29:57	30:16	30:37	30:44
640	24:50	25:55	26:59	26:59	27:21	27:30	27:38	27:49	28:25	28:27	28:37	28:41	29:10	29:35	29:54	30:09	30:48	30:57	31:16	31:37	31:44
642	25:50	26:55	27:59	27:59	28:21	28:30	28:38	28:49	29:25	29:27	29:37	29:41	30:10	30:35	30:54	31:09	31:48	31:57	32:16	32:37	32:44
644	26:50	27:55	28:59	28:59	29:21	29:30	29:38	29:49	30:25	30:27	30:37	30:41	31:10	31:35	31:54	32:09	32:48	32:57	33:16	33:37	33:44
646	27:50	28:55	29:59	29:59	30:21	30:30	30:38	30:49	31:25	31:27	31:37	31:41	32:10	32:35	32:54	33:09	33:48	33:57	34:16	34:37	34:44
648	28:50	29:55	30:59	30:59	31:21	31:30	31:38	31:49	32:25	32:27	32:37	32:41	33:10	33:35	33:54	34:09	34:48	34:57	35:16	35:37	35:44
650	29:50	30:55	31:59	31:59	32:21	32:30	32:38	32:49	33:25	33:27	33:37	33:41	34:10	34:35	34:54	35:09	35:48	35:57	36:16	36:37	36:44
652	30:50	31:55	32:59	32:59	33:21	33:30	33:38	33:49	34:25	34:27	34:37	34:41	35:10	35:35	35:54	36:09	36:48	36:57	37:16	37:37	37:44
654	31:50	32:55	33:59	33:59	34:21	34:30	34:38	34:49	35:25	35:27	35:37	35:41	36:10	36:35	36:54	37:09	37:48	37:57	38:16	38:37	38:44
656	32:50	33:55	34:59	34:59	35:21	35:30	35:38	35:49	36:25	36:27	36:37	36:41	37:10	37:35	37:54	38:09	38:48	38:57	39:16	39:37	39:44
658	33:50	34:55	35:59	35:59	36:21	36:30	36:38	36:49	37:25	37:27	37:37	37:41	38:10	38:35	38:54	39:09	39:48	39:57	40:16	40:37	40:44
660	34:50	35:55	36:59	36:59	37:21	37:30	37:38	37:49	38:25	38:27	38:37	38:41	39:10	39:35	39:54	40:09	40:48	40:57	41:16	41:37	41:44
662	35:50	36:55	37:59	37:59	38:21	38:30	38:38	38:49	39:25	39:27	39:37	39:41	40:10	40:35	40:54	41:09	41:48	41:57	42:16	42:37	42:44
664	36:50	37:55	38:59	38:59	39:21	39:30	39:38	39:49	40:25	40:27	40:37	40:41	41:10	41:35	41:54	42:09	42:48	42:57	43:16	43:37	43:44
666	37:50	38:55	39:59	39:59	40:21	40:30	40:38	40:49	41:25	41:27	41:37	41:41	42:10	42:35	42:54	43:09	43:48	43:57	44:16	44:37	44:44
668	38:50	39:55	40:59	40:59	41:21	41:30	41:38	41:49	42:25	42:27	42:37	42:41	43:10	43:35	43:54	44:09	44:48	44:57	45:16	45:37	45:44
670	39:50	40:55	41:59	41:59	42:21	42:30	42:38	42:49	43:25	43:27	43:37	43:41	44:10	44:35	44:54	45:09	45:48	45:57	46:16	46:37	46:44
672	40:50	41:55	42:59	42:59	43:21	43:30	43:38	43:49	44:25	44:27	44:37	44:41	45:10	45:35	45:54	46:09	46:48	46:57	47:16	47:37	47:44
674	41:50	42:55	43:59	43:59	44:21	44:30	44:38	44:49	45:25	45:27	45:37	45:41	46:10	46:35	46:54	47:09	47:48	47:57	48:16	48:37	48:44
676	42:50	43:55	44:59	44:59	45:21	45:30	45:38	45:49	46:25	46:27	46:37	46:41	47:10	47:35	47:54	48:09	48:48	48:57	49:16	49:37	49:44
678	43:50	44:55	45:59	45:59	46:21	46:30	46:38	46:49	47:25	47:27	47:37	47:41	48:10	48:35	48:54	49:09	49:48	49:57	50:16	50:37	50:44
680	44:50	45:55	46:59	46:59	47:21	47:30	47:38	47:49	48:25	48:27	48:37	48:41	49:10	49:35	49:54	50:09	50:48	50:57	51:16	51:37	51:44
682	45:50	46:55	47:59	47:59	48:21	48:30	48:38	48:49	49:25	49:27	49:37	49:41	50:10	50:35	50:54	51:09	51:48	51:57	52:16	52:37	52:44
684	46:50	47:55																			



07:00 : Hymne national+ Coran  
 07:10 : Documentaire amazigh  
 08:15 : Chams AL Hadarat  
 09H15 : Omrane bayna Al Bar w Al Bahr  
 10H10 : Dar Lghazlane  
 11H00 : Ousrati  
 12H00 : Mofatich Hamadi  
 12H50 : Rattrapage  
 13H00 : JT Addahira  
 13H20 : L'usine



14H00 : JT en Amazigh  
 14H20 : JT en Espagnol  
 14H40 : Amelay  
 15H35 : Alf Mrahba  
 16H30 : Oujouh  
 17H00 : Hmimou  
 17H55 : Ana w Ganti  
 18H15 : Ana w Ganti  
 18H30 : JT en Français  
 18H50 : Bungalow  
 19H30 : Rattrapage  
 19H40 : Rattrapage  
 19H55 : Ghdar Zmane  
 20H30 : JT Principal  
 21H30 : Jniyen  
 22H30 : Alf Mrahba  
 23H30 : Dernier bulletin d'information  
 23H50 : Sla W Slam



00H25 : Bungalow  
 01H00 : L'usine  
 01H35 : Al Mahidoune  
 02H10 : Dar Lghazlane  
 03H00 : Documentaire amazigh  
 03H30 : Documentaire amazigh  
 04H00 : Chams AL Hadarat  
 05H00 : Omrane bayna Al Bar w Al Bahr  
 06H00 : Ousrati



05:50:00 : Coran avec mahib tajwid  
 06:00:00 : Ch'hiwat bladi  
 06:25:00 : SABAHYAT 2M  
 07:20:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL  
 07:55:00 : MAGAZINE : REPLAY  
 08:25:00 : MAGAZINE : J'AI TANT DE CHOSES A VOUS DIRE  
 09:30:00 : FEUILLETON : NASS AL HOUMA  
 10:00:00 : NSAWLOU TBIB RAMADAN  
 10:00:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA: POULET RÔTI AU FOUR  
 10:10:00 : FEUILLETON : LAHN AL HAYAT  
 10:50:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL  
 11:10:00 : MAGAZINE : SABAHYAT 2M  
 12:10:00 : SERIE : AL AWNI : AJJILALI  
 12:35:00 : METEO  
 12:45:00 : AL AKHBAR  
 13:15:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI  
 13:25:00 : FEUILLETON : DARI MEKTOUBI  
 14:15:00 : CAPSULE AH-SANE PATISSIER  
 14:20:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH  
 14:30:00 : FEUILLETON : NASS AL HOUMA  
 15:05:00 : FEUILLETON : LEILA  
 16:40:00 : SABAHYAT 2M  
 17:30:00 : NSAWLOU TBIB RAMADAN  
 17:30:00 : DESSIN ANIME : CALIMERO  
 17:45:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA: POULET RÔTI AU FOUR  
 17:55:00 : MAGAZINE : POP UP  
 18:05:00 : CAPSULE JAZIRAT AL KANZ  
 18:10:00 : FEUILLETON : 3aïlti  
 19:00:00 : CAPSULE AH-SANE PATISSIER  
 19:10:00 : FEUILLETON : HKAYTI  
 20:00:00 : INFO SOIR  
 20:20:00 : QUE DU SPORT  
 20:25:00 : METEO  
 20:30:00 : ECO NEWS  
 20:45:00 : AL MASSAIYA  
 21:05:00 : ECO NEWS  
 21:05:00 : METEO  
 21:15:00 : FEUILLETON : HAYAT KHAUSA  
 22:15:00 : TELEFILM : L'INSPECTEUR MAAKOUL  
 23:45:00 : FEUILLETON : 3aïlti  
 00:30:00 : FEUILLETON : DARI MEKTOUBI  
 01:20:00 : RACHID SHOW  
 02:50:00 : MAGAZINE : AL KHOBARAE  
 03:40:00 : REPLAY  
 04:10:00 : FEUILLETON : SOUQ DLALA  
 05:00:00 : FEUILLETON : HKAYTI



07:00 : Matinales Infos  
 11:05 : Questions ÉCO  
 11:30 : On s'dit tout  
 12:00 : Midi Infos  
 13:30 : Croissance Verte  
 14:00 : Midi Infos  
 15:30 : Questions ÉCO  
 16:00 : Midi Infos  
 16:30 : On s'dit tout  
 17:00 : Midi Infos  
 17:30 : Hebdo-Santé  
 18:00 : Soir Infos  
 18:30 : On s'dit tout  
 19:00 : Soir Infos  
 19:30 : Questions ÉCO  
 20:00 : Soir Infos  
 21:35 : Croissance Verte  
 22:00 : Soir Infos  
 22:30 : L'CLUB  
 23:00 : Soir Infos



05h35 : T'fou  
 07h30 : Téléshopping  
 08h25 : Familles nombreuses  
 10h00 : Amour, gloire et beauté  
 11h00 : Les feux de l'amour : Série  
 11h00 : Les 12 coups de midi  
 12h00 : Journal  
 12h55 : Les Harrington doivent mourir: Téléfilm  
 14h40 : Le frère disparu : Téléfilm  
 16h30 : Familles nombreuses : la vie en XXL  
 17h50 : Ici tout commence : Série  
 19h55 : Demain nous appartient : Série  
 18h55 : Météo  
 19h00 : Journal  
 19h45 : Tirage du Loto, c'est Canteloup  
 20h10 : Avenir : Série  
 22h15 : New York unité spéciale : Série  
 23h15 : Chicago police département : Série  
 01h35 : Programmes de la nuit



06h00 : Le 6h info  
 06h30 : Télématin  
 08h30 : La maison des Maternelles  
 09h15 : Amour, gloire et beauté : série  
 11h50 : Tout le monde veut prendre sa place



10h20 : Chacun son tour : Jeu  
 10h50 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu  
 12h00 : Journal  
 12h45 : Ca commence aujourd'hui : Magazine  
 15h55 : Affaire conclue : Magazine  
 16h40 : Tout le monde a son mot à dire : Jeu  
 18h35 : N'oubliez pas les paroles : Jeu  
 19h50 : Météo  
 20h00 : Journal  
 22h30 : Un si grand soleil : Série  
 20h10 : Meurtres au paradis : Série  
 23h40 : Meurtres au paradis : Série  
 01h20 : Dans les yeux d'Olivier  
 02h35 : Ca commence aujourd'hui  
 03h50 : Courant d'art  
 03h50 : Pays et marchés du monde  
 03h15 : Tout le monde veut prendre sa place.



05h00 : M6 music  
 06h00 : M6 kid  
 07h50 : M6 boutique  
 10h30 : Ca peut vous arriver : Magazine  
 10h35 : Ca peut vous arriver chez vous  
 11h45 : L'œil de Philippe Caverivière : Divertissement  
 11h45 : Le 12.45  
 12h40 : Scènes de ménages : Série française  
 13h00 : Un jour, un doc Magazine  
 16h20 : Le château de mes rêves : Magazine  
 18h45 : Le meilleure boulangerie de France : Divertissement  
 18h45 : Le 19.45, météo  
 20h10 : Scènes de ménages : Série française  
 20h05 : E=M6 : Magazine  
 22h10 : E=M6 : Magazine  
 01h05 : E=M6 : Magazine  
 03h10 : Les nuits de M6



18h45 : Arte journal  
 19h05 : 28 minutes samedi : Magazine  
 19h50 : Un drôle de paroissien :



Film  
 21h30 : Sunshine : Film  
 01h10 : Days : Film  
 03h10 : Square artiste  
 04h40 : Arte regards



06h00 : Okoo.  
 Dessins animés  
 07h30 : Paname  
 08h50 : Dans votre région  
 09h55 : Outre-mer Je mag  
 10h25 : Outre-mer l'info  
 12h00 : Le 12-13  
 11h55 : Météo à la carte : Magazine  
 13h05 : Le Renard : Série  
 15h15 : Duels en familles le match des régions  
 16h00 : Slam : Jeu  
 16h55 : Questions pour un super champion : Jeu  
 17h30 : Le 18-30



18h00 : Le 19-20  
 19h20 : Saveurs de saison : Magazine  
 19h20 : Samedi d'en rire la quotidienne : Divertissement  
 19h50 : Tout le sport  
 20h10 : Django unchained : Film  
 23h55 : Secte du Temple Solaire : Vercors  
 23h45 : Nouvelle Calédonie : Documentaire  
 01h35 : Miroirs : Documentaire  
 02h45 : Outre-mer  
 02h50 : Les matinales  
 03h45 : Duels en familles, le match des régions  
 03h45 : Slam

En kiosque ou sur le web

# Votre soutien, Notre avenir

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

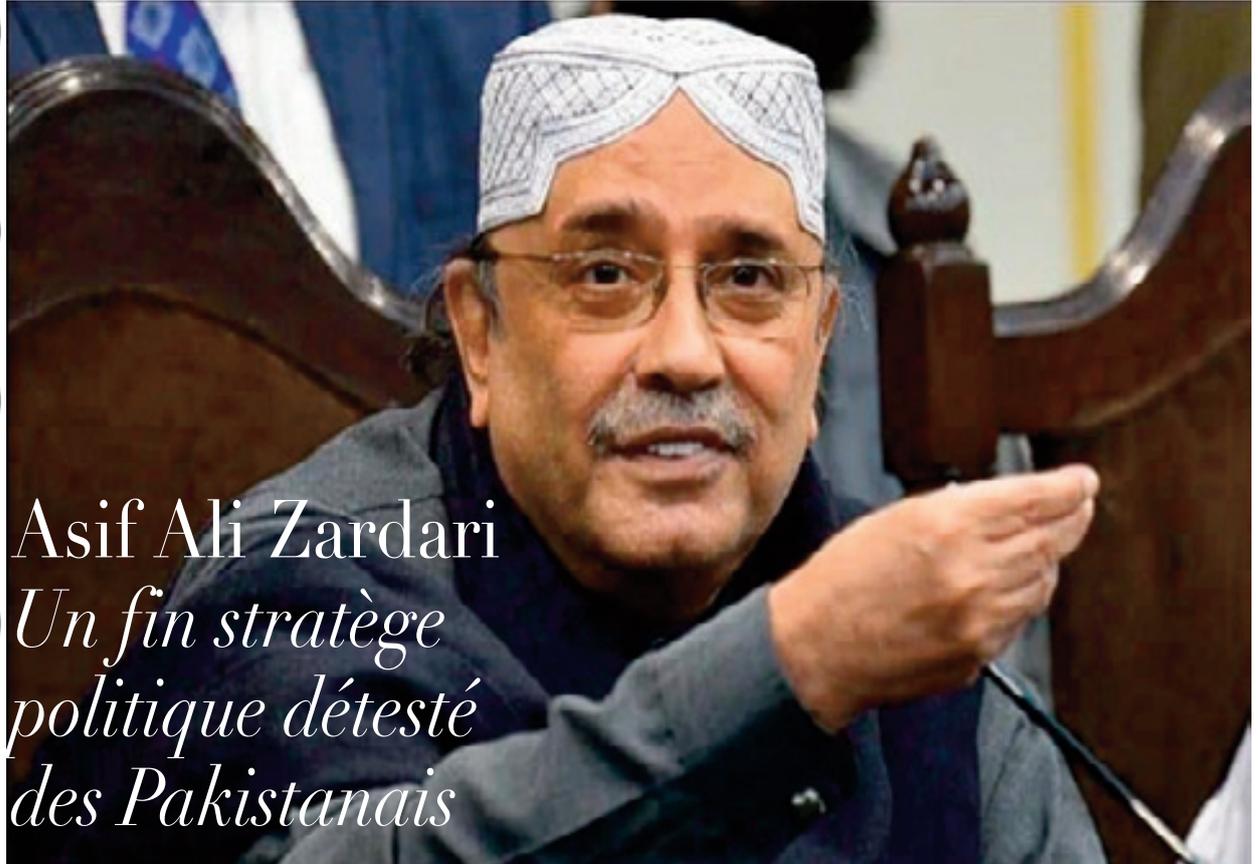
L'information par les professionnels:  
rempart contre l'infoc

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



© Myriem Khammich

## Portrait



## Asif Ali Zardari

### *Un fin stratège politique détesté des Pakistanais*

Asif Ali Zardari, élu pour la deuxième fois samedi président du Pakistan, est depuis longtemps un symbole honni de la corruption des classes dirigeantes pour nombre de ses concitoyens, qui reconnaissent toutefois son habileté politique.

A 68 ans, celui qui fut l'époux de l'icône Benazir Bhutto, première femme de l'ère moderne à diriger un pays musulman, retrouve un poste - avant tout honorifique - qu'il avait occupé entre 2008 et 2013. Ce politicien madré, qui a plusieurs fois semblé être arrivé au bout de sa carrière politique, prouve une nouvelle fois sa capacité à rebondir. Il doit son retour au premier plan à l'accord de coalition conclu

entre le Parti du Peuple Pakistanais (PPP), qu'il dirige avec son fils Bilawal Bhutto Zardari, et le rival traditionnel, la Ligue musulmane du Pakistan (PML-N).

Aux yeux du public et des médias pakistanais, il est l'archétype du dirigeant corrompu. Il est affublé de longue date du sobriquet de "M. 10%", pour les commissions occultes sur des marchés publics qu'il était accusé d'avoir encaissées en tant que ministre des gouvernements Bhutto dans les années 1990. Mais s'il reste exécuté d'une large partie de l'opinion publique, on loue aussi son sens du compromis et sa capacité à nouer des alliances, des qualités que même ses adversaires politiques lui concèdent. Asif Ali Zardari avait une première fois accédé à la magistrature suprême après l'assassinat de Benazir Bhutto en décembre 2007, dans un attentat perpétré alors qu'elle rentrait tout juste d'exil et menait campagne pour un troisième mandat au pouvoir.

En l'absence de successeur crédible à la tête du PPP, il était rentré d'un long exil volontaire pour en prendre la direction. Profitant de l'élan de sympathie, le parti avait remporté les législatives et il avait été élu président par le Parlement en septembre 2008. Il avait présidé la République islamique jusqu'en 2013, son mandat étant marqué par les attentats dévastateurs du

Tehreek-e-Taliban Pakistan (TTP), les talibans pakistanais, et une crise énergétique qui a freiné la croissance économique. Il était aussi en fonction quand Oussama ben Laden a trouvé la mort dans un raid clandestin des forces spéciales américaines sur le sol pakistanais en mai 2011, un épisode vécu comme une humiliation par nombre de ses compatriotes. Né dans une famille de grands propriétaires terriens du Sind, province du sud du pays, il a épousé Benazir Bhutto en 1987, un mariage arrangé par sa belle-mère. Il est alors surtout perçu comme un playboy, joueur de polo et amateur de belles voitures.

A l'époque, son union avec l'héritière d'une des plus grandes dynasties politiques pakistanaises fait lever bien des sourcils. Asif Ali Zardari n'avait pas fini ses études universitaires et avait surtout une réputation de bagarreur, fêtard et séducteur passant ses nuits dans la discothèque abritée par sa maison familiale. Initialement, il promet de rester hors de la scène politique, certains membres du PPP redoutant qu'il n'embarrasse son épouse, Première ministre de 1988 à 1990, puis de 1993 à 1996. Leurs craintes s'avèrent fondées quand il est accusé d'extorsion et d'enlèvement en 1990, et est emprisonné pendant trois ans. Il est toutefois élu député pendant ce passage en prison, puis devient ministre à l'Investissement

sous le deuxième mandat de son épouse.

Une demi-heure à peine après la chute du gouvernement en 1996, il retourne en prison, où il restera jusqu'en 2004. Au total, il aura passé 11 ans derrière les barreaux. Il a été accusé avec son épouse d'avoir blanchi dans les années 1990 pour 12 millions de dollars de pots-de-vin, des malversations dans lesquelles des banques suisses étaient impliquées. Il a définitivement été acquitté pour cette affaire par un tribunal pakistanais en 2017. Mais ces affaires ne l'ont pas empêché d'être à nouveau élu en 1997, cette fois-ci sénateur.

Ni donc de devenir en 2008, le premier civil élu chef de l'Etat, après plus de trois décennies de pouvoir militaire. A la tête du pays après les années du général Pervez Musharraf, il a fait adopter en 2010 un amendement constitutionnel transférant une partie des pouvoirs du président à la chambre basse du Parlement et donc renforçant les prérogatives du Premier ministre. Malgré tout, il a continué à tirer les ficelles en coulisses. Jusqu'à ce que la victoire de la PML-N de Nawaz Sharif aux législatives de 2013 ne le pousse vers la sortie, non sans qu'il devienne le premier président pakistanais à aller au bout de son mandat. Il a une nouvelle fois été emprisonné pour corruption en 2019 pour six mois, avant d'être relâché pour raisons médicales.



A 68 ans, celui qui fut l'époux de l'icône Benazir Bhutto, première femme de l'ère moderne à diriger un pays musulman

## Allemagne

# Le Bayern entame sa cure de confiance avec un triplé de Kane contre Mayence

Distanté par Leverkusen dans la course au titre, le Bayern Munich a débuté sa cure de confiance en vue du quart de finale de la Ligue des champions dans un mois par une démonstration samedi à domicile contre Mayence (8-1). A neuf journées de la fin de la Bundesliga, le Bayern revient provisoirement à sept points du Bayer Leverkusen (57 contre 64), qui devait recevoir hier Wolfsburg en clôture de la 25e journée.

Les hommes de Xabi Alonso, qui n'ont pas perdu le moindre match depuis le début de la saison, soit une série record pour un club allemand de 35 matches toutes compétitions confondues, disposent de trois énormes jokers en dix matches, pour mettre fin à onze saisons consécutives d'hégémonie bavaroise sur le football allemand. Après un enchaînement catastrophique en février, avec trois défaites consécutives (dont une en championnat) et seulement quatre points sur 12 possibles en Bundesliga, le Bayern relève tout doucement la tête.

Quatre jours après avoir éliminé la Lazio Rome grâce à une prestation aboutie (3-0) et un doublé de Harry Kane, le Bayern n'a pas tremblé dans son Allianz Arena face à Mayence, 17e avant la 25e journée et premier reléguable. Comme souvent cette saison, c'est Kane qui a placé les Munichois sur le



chemin de la victoire samedi, avec un quatrième triplé en Bundesliga, après ceux réalisés contre Bochum, Darmstadt et à Dortmund lors de la phase aller.

Comme les trois fois précédentes, Kane a récupéré le ballon de la rencontre pour l'ajouter à sa collection. Le capitaine de la sélection anglaise, qui a également délivré deux passes décisives samedi, atteint déjà 30 buts dans le championnat allemand (36 avec les six en Ligue des champions). Il égale le re-

cord pour une première saison en Bundesliga établi lors de la saison 1963/64 par Uwe Seeler avec le Hambourg SV. Surtout, il ne lui en manque plus que 11 (sur les neuf derniers matches) pour égaler le record de Robert Lewandowski (41 en 2020/21).

Leon Goretzka a inscrit de son côté un doublé (19e et 90e+3), alors que Thomas Müller, déjà omniprésent contre la Lazio, Jamal Musiala et Serge Gnabry, de retour d'une longue blessure, ont également parti-

cipé au show offensif en seconde période (47e, 61e, 66e). La seule frayeur pour les Munichois est venue d'un missile de Nadiem Amiri, frappe flashée à 115 km/h selon le diffuseur Sky, qui n'a laissé aucune chance à Manuel Neuer à la demi-heure de jeu.

Jusqu'au quart de finale aller de la Ligue des champions, dont l'adversaire sera connu vendredi, le Bayern ira à Darmstadt, recevra le Borussia Dortmund et ira à Heidenheim, pour continuer son redressement et retrouver de la sérénité après des semaines agitées. "Le football peut parfois être un jeu marrant, où la confiance joue beaucoup. On a perdu de la confiance juste après la pause hivernale, mais les choses peuvent rapidement changer dans le foot", a estimé Harry Kane après la rencontre.

Dans la lutte à trois pour les deux derniers tickets pour la prochaine Ligue des champions, Stuttgart, le RB Leipzig et le Borussia Dortmund se sont neutralisés, à neuf journées de la fin de la saison. Stuttgart, qui s'était imposé vendredi à domicile contre l'Union Berlin, conserve ses six points d'avance sur Dortmund (53 contre 47), réduit à dix en seconde période mais vainqueur à Brême samedi en soirée (2-1), et sept sur le RB Leipzig (46), qui a dominé la lanterne rouge Darmstadt (2-1).

## Espagne

# Barcelone, laborieux, bat Majorque à quatre jours de défier Naples

Le FC Barcelone, avec un onze expérimental, a souffert pour s'imposer 1 à 0 contre Majorque à Montjuïc, vendredi en ouverture de la 28e journée du Championnat d'Espagne, à quatre jours de son huitième de finale retour de Ligue des champions contre Naples. Avec ce résultat, le Barça (61 points) prend provisoirement la deuxième place de la Liga à cinq points du leader, le Real Madrid.

L'entre-jeu, privé de De Jong et de Pedri tous deux blessés début mars, a semblé manquer de tranchant. Outre ces deux absences pour plusieurs semaines, le Barça a également perdu le feu follet brésilien Raphinha sorti blessé à la 37e minute de jeu. Les Blaugranas ont eu l'opportunité de se mettre sur la bonne



voie sur un penalty accordé avec le recours à la VAR, mais Ilkay Gündogan a buté sur le gardien majorquin Predrag Rajkovic (24e).

Comme Xavi Hernandez a choisi de ménager Robert Lewandowski dans l'optique du match contre Naples, l'attaque est apparue atone, se reposant sur le talent du jeune prodige Lamine Yamal. Finalement l'entrée en jeu du buteur polonais et du Brésilien Vitor Roque à l'heure de jeu a redynamisé le jeu blaugrana. Si Yamal a manqué de réussite lorsqu'il a envoyé un boulet de canon, repoussé sur la transversale par Rajkovic (58e), il s'est mué en sauveur sur sa deuxième tentative: sur un ballon hérité à l'entrée de la surface, l'adolescent de 16 ans a éliminé Daniel Rodriguez avant de décocher une frappe somptueuse qui s'est logée dans la lucarne (1-0, 73e).

Faute de pleinement se rassurer avant la réception de Naples, Xavi retiendra sans doute la bonne opération comptable au classement.



## AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERTS

### SEANCE PUBLIQUE

Il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de la Direction Centrale des Achats, site rue Salé - Hassan Rabat, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ci-dessous :

N° Appel d'offres	DATE ET HEURE	OBJET	MONTANT DE LA CAUTION PROVISOIRE	CONTACT
39/24	25/03/2024 à 11h00	SOUSCRIPTION, SUPPORT A DES LOGICIELS MICROSOFT AINSI QUE LES PRESTATIONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE	100 000,00 DH	05 37 26 93 17 <a href="mailto:Dtaipc@creditagricole.ma">Dtaipc@creditagricole.ma</a>
40/24	29/03/2024 à 10h00	FOURNITURE ET LIVRAISON DE CARTOUCHES DE SAUVEGARDE INFORMATIQUE	20 000,00 DH	05 37 20 96 66 05 37 26 92 08 <a href="mailto:lamiae.guissi@creditagricole.ma">lamiae.guissi@creditagricole.ma</a>

Les concurrents désirant soumissionner aux appels d'offres peuvent prendre contact avec les adresses sus mentionnées en vue de recevoir la version électronique des cahiers des charges.

Les plis fermés et scellés seront déposés à la Direction Centrale des Achats, à l'adresse susvisée.

# Sport

Botola Pro "D1" Inwi

## Le Maghreb Fès s'impose à domicile devant l'Ittihad de Tanger

*Le WAC tenu en échec par l'Union de Touarga*

Le Maghreb de Fès (MAS) a battu l'Ittihad de Tanger (IRT) par 2 buts à 1, samedi soir au stade Hassan II, pour le compte de la 23ème journée de la Botola Pro D1 "Inwi" de football.

Les Tangérois ont ouvert la marque à la 5e minute grâce à Ismail Khaïf avant que le MAS n'égalise par Omar El Jirari (37e) puis prenne l'avantage par l'intermédiaire de Hamza El Janati (43e).

A la faveur de cette victoire, le Maghreb de Fès rejoint le Moghreb Tétouan à la 8e place avec 29 points, tandis que l'IRT occupe la 14e place (21 pts).

L'Olympic de Safi (OCS) a, quant à lui, pris le meilleur à domicile sur le Mouloudia d'Oujda (MCO) par 3 buts à 1, samedi soir au stade El Massira.

Les buts des Safiots ont été marqués par Cheikhna Samake (19e), Salaheddine Errahouli (39e) et Abdoulaye Diarra (82e), alors que les Oujdis ont inscrit leur but par l'intermédiaire de Yassine Kordani (45+1e, c.s.c).

Grâce à ce succès, l'OCS se hisse à la 4e position avec un total de 34 points, à quatre longueurs du FUS de Rabat (3e) qui devait recevoir hier le Raja de Casablanca (2e/48 pts). De son côté, le MCO stagne à la 15e place avec 21 points.

Le Wydad Casablanca, qui recevait



au stade El Bachir deà Mohammedia, a, pour sa part, été tenu en échec samedi par l'Union de Touarga. Au terme de ce match nul, le WAC occupe la quatrième place avec 33 points de 21 matches, alors que le club de la capitale partage la sixième place avec la Renaissance de Berkane (30 pts).

Vendredi, c'est la jeunesse sportive Salmi qui a ramené une précieuse vic-

toire (1-0) de l'autre du Chabab Mohammedia, en ouverture de la 23e journée de la Botola Pro "D1" Inwi de football. Les visiteurs se sont imposés grâce à une réalisation signée Youssef Limouri (38e, s.p.).

Grâce à cette victoire, la JSS grimpe à la 12e place pour rejoindre son adversaire du jour avec un total de 22 points.

Jeux africains d'Accra/Karaté

## Le Maroc décroche

### 10 médailles dont 2 en or

Le Maroc a décroché, samedi, 10 médailles au terme de la troisième et dernière journée des épreuves de karaté à l'occasion des 13e Jeux africains d'Accra (8-23 mars) dont deux en or, 4 en argent et 4 en bronze.

Les épreuves de karaté se sont déroulées du 7 au 9 mars à Accra.

Ainsi, Aya En-Nesyry a remporté l'or en kata individuel, alors que sa compatriote Fatima-Zahra Chajai s'est emparée du même métal en kumité (combat) dans la catégorie des - 68 kg.

Les 4 médailles d'argent ont été conquises par Adam Rchouq (kata), Said Oubaya (combat/ - 67 kg), l'équipe nationale féminine de kata et Maroua Eddarhri (combat/ + 68 kg). Abdel Ali Jina (combat/ - 60 kg), Mehdi Sriti (combat/ - 84 kg), Chaimae El Hayti (combat/ - 55 kg) et l'équipe nationale féminine (combat) se sont adjugés le bronze.

Le Maroc est troisième au classement de la discipline, alors que l'Égypte est en tête du peloton avec 15 médailles dont 10 en or, 2 en argent et 3 en bronze.



## De la pelouse au banc...le parcours prodigieux de Lamia Boumehdi

Aréolée d'un sacre avec les redoutables "Corbelles" du TP Mazembe, la technicienne marocaine, Lamia Boumehdi continue d'esquisser un parcours admirable, s'imposant comme une figure incontournable des succès inouïs du football féminin africain.

"Je suis tellement fière de faire partie de la famille du TP Mazembe", confie l'ancienne Lionne de l'Atlas à la MAP, se disant très motivée pour mener à bon escient la feuille de route que lui ont confiée les dirigeants du club lus-hois. En effet, Lamia Boumehdi reste, à bien des égards, à l'affût de challenges et assoiffée de victoires.

De footballeuse professionnelle à coach de renommée internationale, cette native de Berrechid avance à pas sûrs. Elle

fut l'une de ces femmes qui ont bien le mérite de redonner au football national et continental féminin ses lettres de noblesse chassant des vieux clichés d'une époque où était moins popularisée la pratique féminine du sport le plus populaire.

"Depuis mon très jeune âge, j'ai tissé une amitié particulièrement étroite avec le football", révèle l'ancienne attaquante marocaine. Aujourd'hui âgée de 40 ans, elle se rappelle toujours de ses premiers pas dans un sport qui ne se conjugait qu'au masculin (ou presque).

"Pour mon 7e anniversaire, ma mère m'avait offert un ballon rond", se remémore-t-elle, affirmant que cet "objet de valeur" fut sa clé magique pour se mêler aux garçons de son quartier et inscrire ses premiers buts. Plus les années

passent, plus grand devient l'amour de Lamia Boumehdi pour son sport préféré.

En 1996, elle a porté les couleurs de "Inate Berrechid", club créé par sa mère. Deux ans plus tard, les portes de la sélection nationale lui seront ouvertes, après avoir intégré la sélection de la Ligue de la Chaouia. Elle fera, ainsi, partie des Lionnes de l'Atlas qui avaient participé à la CAN en Afrique du Sud en 2000, avant d'entamer une carrière professionnelle notamment en Norvège et en Italie.

Malheureusement, la carrière de Lamia Boumehdi allait connaître un arrêt. "Une blessure aux ligaments croisés m'a contrainte à quitter prématurément les pelouses" regrette-t-elle. Néanmoins, cet "aléa physique" n'allait pas l'éloigner des terrains ! On

change juste de focalisation... de la pelouse au banc.

Ainsi, la Berrechidienne allait passer à l'action, en partant en quête de diplômes et de formations.

En 2012, elle parvient à obtenir des diplômes CAF, puis atterrit en Allemagne en 2015 pour étudier à l'Université de Leipzig dans le domaine des sciences du sport. Après 5 mois de formation, elle finit par décrocher une certification.

Ces différents prérequis lui ont permis de prendre les rênes du Wydad de Casablanca et des sélections marocaines (U17, (U20) et (A)). Avec les (U20), elle a remporté le bronze aux Jeux africains de 2019 disputés à Rabat.

En mars 2023, Lamia Boumehdi allait poser ses valises en

République démocratique du Congo pour prendre les commandes du club historique du TP Mazembe (dames).

"Quand j'ai reçu l'appel du TP Mazembe, j'ai longuement discuté avec les dirigeants du club. Le projet consistait à encadrer l'équipe première mais aussi à la mise en place d'une Académie pour le développement du football féminin", a-t-elle fait savoir. "J'avais besoin d'un nouveau challenge, je ne pouvais qu'accepter", s'est-elle félicitée.

Chose promise, chose due, la technicienne marocaine a réussi, d'entrée de jeu, à s'adjuger le championnat national et la "Football Academy Msichana" a bel et bien vu le jour au grand plaisir des footballeuses congolaises.

## Non, Daniel Alves ne s'est pas suicidé en prison

« L'information qui m'est parvenue fait état d'un suicide de Daniel Alves en prison ». Un simple tweet d'un internaute brésilien vu plus de 5 millions de fois sur X ces dernières heures a conduit plusieurs médias et comptes anonymes à reprendre l'information sans s'interroger sur sa véracité.

« Il a déjà été condamné. Cela ne suffit-il pas ? Il est en prison. Maintenant, la folie, c'est que vous voulez sa mort. Quelle cruauté ! » Le frère de l'ancien latéral droit brésilien, Ney Alves, a publié une vidéo dans la nuit de samedi à dimanche pour démentir ces allégations mensongères.

Le tweet faisant état de suicide supposé de Daniel Alves avait été posté par Paulo Albuquerque, se décrivant lui-même

dans sa bio comme « amateur de foot, de bière et amoureux d'une belle femme. Malheureusement fan de Botafogo-RJ. Elu par le journal « O Globo » comme carioca de 2023 ».

Habitué des tweets satiriques, Paulo a d'ailleurs pris peur devant la portée de sa dernière blague et a tenté de s'en déprendre de manière tarabiscotée : « Les gars, pour l'amour de Dieu, pourquoi tant de répercussion ? Je fais référence à mon cousin Danielzinho de Nova Iguaçu qui manquait à l'appel, mais on l'a déjà retrouvé vivant ».

Reconnu coupable de viol dans une boîte de nuit barcelonaise et condamné récemment à 4 ans et demi de prison, l'ex-joueur du Barça et du PSG a fait appel, tout comme le parquet, qui avait requis une peine de



neuf ans de prison. « Mon père a plus de 70 ans. Ma mère a plus de 60 ans. Vous n'avez pas de famille, n'est-ce pas ? Ces pages ne cessent de répandre ces choses. Que Dieu ait pitié de

vous », a poursuivi Ney Alves sur instagram.

La presse catalane a révélé le 20 février dernier que les autorités pénitentiaires avaient activé le plan anti-suicide concernant

Daniel Alves, à la suite de propos inquiétants tenus par son co-détenu dans les médias : « À la suite du procès, il a été touché moralement. Il est comme déprimé, la tête baissée ».

## Recettes

### Crêpes salées au fromage et béchamel



#### Ingrédients

##### Crêpes :

4 oeufs  
200 g de farine  
500 ml de lait  
60 ml d'eau  
1 c. à café de sel

20 g de beurre

##### Béchamel :

500 ml de lait  
100 g de beurre  
50 g de farine  
Sel

Poivre

Noix de muscade

100 g de gruyère râpé

##### Préparation :

Préparer la pâte à crêpe :

Dans un saladier, verser la farine préalablement tamisée.

Faire un puits et ajouter le sel et les oeufs battus.

Verser ensuite le lait et l'eau tout en fouettant.

Laisser reposer 30 minutes.

Entre-temps préparer la béchamel :

Rincer la casserole et verser le

lait, le beurre et la farine tamisée.

Mettre sur feu moyen tout en fouettant sans cesse jusqu'à ébullition. Vous remarquerez la formation des grumeaux mais continuez à fouetter jusqu'à ce que le beurre fonde.

La sauce va commencer à épaissir et devenir lisse.

Rectifier l'assaisonnement en sel, poivre et noix de muscade.

Incorporer le fromage râpé.

Chauffer la crêpière et cuire les crêpes. Les déposer au fur et à mesure sur une assiette et couvrir d'une autre assiette.

Garnir les crêpes :

Déposer une cuillère à soupe de farce sur la crêpe. Refermer les deux extrémités et rouler.

Déposer au fur et à mesure sur un plat allant au four.

S'il vous reste de la béchamel, napper les crêpes et parsemer de fromage. Enfournier pour environ 15 minutes ou jusqu'à ce que le fromage fonde.

## Un avion de ligne prend la foudre juste après son décollage à Vancouver

Un étudiant pilote a enregistré des images impressionnantes dimanche dernier. Il filmait le décollage d'un Boeing depuis l'aéroport de Vancouver (Canada) lorsqu'il a vu la foudre s'abattre sur l'appareil, rapporte la CBC. Publiées sur X (ex-Twitter), ses images cumulent déjà des milliers de vues.

D'après le National Weather Service, ce phénomène n'est pourtant pas si rare dans le domaine de l'aviation. L'agence météorologique américaine estime ainsi qu'un à deux avions sont frappés par la foudre en moyenne chaque année. En l'occurrence, c'est un Boeing 777 de la compagnie Air Canada qui en a fait les frais juste après avoir quitté le tarmac.

Le choc électrique n'a pas perturbé le vol outre mesure. En effet, le pilote a poursuivi sa route sans encombre pour conduire ses quelque 400 passagers à Londres. Et pour cause : les avions sont conçus pour être « résistants à la foudre ». Une fois posé à l'aéroport d'Heathrow, l'avion a fait l'objet d'une inspection en règle comme le veut la procédure.

« En fait, les avions sont sou-

vent à l'origine de la foudre parce que leur présence augmente les champs électriques ambiants typiques des orages et facilite la rupture électrique dans l'air », a précisé le National Weather Service.

Des paratonnerres sont même fixés aux extrémités des avions pour capter cette électricité, laquelle est ensuite dirigée

vers la surface conductrice puis dissipée dans l'air sans que l'intérieur de l'appareil ne soit touché, comme le précise BFMTV.

Si ce phénomène n'est pas rare, l'avoir en images l'est bien davantage. « Je voulais juste prendre une bonne vidéo du départ du Triple Seven », a réagi le jeune homme, qui devrait se souvenir longtemps de ce moment.

